

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

1878.

LECTURES

DU SOIR.

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

TROISIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Septembre 1878.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

ou

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
Littérature.		Bibliographie.	
La Fille du Brigand (Nouvelle), par Eugène L'ÉVEYER.....	409	Journal d'une Ame en peine, par Mlle. Marie Maréchal.....	442
Façons et Voyages (Etude de Mœurs), par J. C. TACHÉ.....	426	Petites Comédies, Proverbes, Légendes et Dialogues, par Eugène de MANGÉRIE.....	443
Poésies.		Les Paillettes d'Or, nouvelle série.....	443
A la Fleur du Cimetière de Belmont, à Québec.....	425	Collaboration.	
Beaux-Arts.		Célébration du 205e anniversaire de la découverte et de l'exploration du Mississippi.....	443
Etudes sur les Beaux-Arts (Suite), par G. Smith.....	435	Célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa (Suite).....	444
Musique.		Consécration de l'Évêque de Chicoutimi.....	449
Gentille Alouette, Bluette.....	436	Prise de Voile au Carmel, à Hochelaga.	450
Archéologie.		Noces d'Or.....	451
Monument de Mgr. Plessis, par J. A. MALOUIN.....	434	Education.	
Inscription de l'Ancien Palais Episcopal de Québec.....	434	L'Instituteur.....	455
Biographies.		Nécrologie.	
<i>Galerie des Hommes Illustres :</i>		Les derniers moments de Mercédès, reine d'Espagne.....	453
Le Cardinal Franchi, Archevêque et Préfet de la Propagande.....	438	Maximes et Pensées.	
Mgr. George Couroy, Evêque d'Ardagh et Délégué Apostolique.....	440	Diverses pensées.....	426, 439, et 455
<i>Galerie des Femmes Célèbres :</i>		Variétés.	
Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans.....	441	Mgr. Provancher, au Nord-Ouest.....	450
		Les Cendres de Christophe Colomb.....	453
		L'Écran du Foyer Domestique.....	456

Bulletin des Annonces.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1^{ère} insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

VICTOR Sewing Machine

Une de ces célèbres machines à coudre est en vente au Bureau du **Foyer Domestique**, pour \$45, valant au moins soixante piastres.

On exigera \$18.00 comptant et la balance payable \$4 par mois.
S'adresser à cette Imprimerie.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

**Meilleurs Instruments,
AUX PRIX
LES PLUS RÉDUITS.**

**Pianos et Orgues
de la Maison**

"CORNISH"

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.

Washington, New Jersey.

AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du **Foyer Domestique**, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

Ottawa, 1^{er} Septembre 1878.

Les Machines à Coudre SINGER

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière **SINGER** dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de *Machines à coudre* vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique **SINGER** sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points ; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourler et Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent,

281, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE
DE
WHEELER & WILSON,
Nos. 1 et 3, Place d'Armes,
MONTREAL.

Médailles obtenues des *Grandes Expositions Universelles de Londres* (1862) *Paris* (1867), *Vienne* (1873), *et Philadelphie* (1877).

Les *Machines à coudre* de **Wheeler & Wilson** sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux cotés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
 2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découdra.
 3. Economie du fil.
 4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
 5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
 6. Simplicité et perfectionnement de construction.
 7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.
- S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les *Machines* sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appellons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

Nos. 1 ET 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

C. B. MAJOR,
AVOCAT,
PAPINEAUVILLE, P. Q.

Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 18 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00
 ETATS-UNIS...\$2.20
 EUROPE.....\$4.00
 (Payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.
 Les lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

LA

Fille du Brigand.

NOUVELLE.

(Suite.)

VI.

Une Rencontre Inattendue.



N n'a pas oublié que Stéphane et Emile étaient convenus d'aller ensemble chez Mme. La Troupe, l'hôtesse de l'auberge du faubourg Saint-Louis. Huit jours s'étaient écoulés depuis : et Stéphane, malgré son impatience, n'avait pu encore mettre son projet à exécution.

Stéphane avait changé de moitié ; ses parents concevaient pour lui les plus tristes inquiétudes. Ce n'était plus, en effet, ce jeune homme droit et éclairé, plein de gaieté et d'énergie ; ce jeune homme aimable, aux yeux vifs et brillants, au teint de rose, aux cheveux bouclés, aux manières élégantes, au sourire joyeux, que nous avons rencontré à l'auberge de Mme. La Troupe : Stéphane marchait,

aujourd'hui, les yeux baissés, courbé sous le poids de sa douleur, ses yeux s'étaient remplis d'une noire mélancolie ; ses joues étaient pâles et creuses ; on ne voyait plus dans son maintien, dans ses habits, cette recherche minutieuse qui l'avait toujours caractérisé, mais un désordre complet, marque de l'insouciance ou du malheur. Telles avaient été la suite d'un amour sans frein.

Il était huit heures du soir ; cette fois Stéphane résolut à tout prix de satisfaire sa curiosité ; il court chez Emile, lui rappelle sa promesse. Il partent tous deux pour se rendre chez Mme. La Troupe.

En passant sous la porte Saint-Louis, ils ne purent résister à une frayeur involontaire en traversant un endroit qui avait été si souvent marqué par le sang des victimes du brigand. Craignant d'être surpris, ils tenaient continuellement la détente de leurs pistolets, prêts à la lâcher sur le premier agresseur, lorsqu'ils aperçurent tout-à-coup la faible lueur d'une lanterne sourde et entendirent en même temps les pas d'un homme qui marchait pesamment devant eux et faisait jaillir de tout côté la boue qu'il foulait à ses pieds.

Probablement que l'inconnu les entendit, de son côté, car il s'arrêta tout court comme pour les attendre.

—Avançons, Stéphane, dit Emile, nous sommes deux et bien armés, avançons.

Et il se mit à siffler et à augmenter le pas sans doute pour faire voir qu'ils ne craignaient nullement.

—Que voulez-vous, mon brave ? dit Stéphane en approchant.

—Rien ; je vous attendais seulement

pour avoir d'la compagnie ; car je ne suis pas hardi par ici. De plus j'aimerais à savoir de vous où est l'auberge du faubourg Saint-Louis.

Encouragés par le ton de bonhomie qu'il avait pris, Stéphane et Emile ne se défièrent plus de lui.

— Nous y allons justement, dit Emile, si vous voulez faire route avec nous, vous êtes le bien-venu.

— Merci ben, j'vous paierai un coup en arrivant, dit l'homme au fanal.

Neuf heures sonnaient à la pendule de l'auberge lorsqu'ils y arrivèrent.

Mme. La Troupe était à demi-couchée sur une espèce de bergère bourrée en paille, placée en dedans du comptoir, lorsqu'elle entendit ouvrir la porte, et aperçut en même temps Stéphane et Emile, suivie d'un troisième personnage qu'elle n'avait encore jamais vu.

— Tiens, tiens, dit-elle avec assez de familiarité et en allant au-devant d'eux, voyez donc, je commençais à m'assoupir. Bonjour, messieurs ; comment vous portez-vous, messieurs ?

Puis elle salua l'étranger du revers de sa main et ouvrit la porte du salon.

Stéphane et Emile n'avaient pas encore eu le temps d'examiner quelle connaissance ils venaient de faire ; ils furent frappés de l'air d'hypocrisie et d'audace peint sur sa figure : c'était Maurice, l'époux de Madelon.

Maurice était un homme entre les deux âges, grand, robuste et bien fait ; affublé d'une paire de favoris qui lui couvraient la moitié de la figure, il portait une vieille redingotte d'ancienne mode, beaucoup trop large pour lui et par-dessous un petit gilet de mérino bleu ; un chapeau de paille, recouvert d'une toile cirée jaune dont les larges bords lui descendaient jusque sur les épaules ; des pantalons de bouragan gris, une chemise de laine rouge fermée avec des boutons jaunes, et de longues bottes sauvages toutes couvertes de boue.

— Allons, mes amis, dit Maurice en s'approchant de la table et avec autant de familiarité que s'il se fût adressé à des gens de son espèce, je vous ai promis un p'tit coup, que prenez-vous, je suis pressé.

— Merci, nous ne prenons rien à présent, dit Stéphane, qui ne voulait pas faire honneur à une offre aussi obligeante.

— C'est comme vous voudrez, dit Maurice ; pas d'gêne, sans cérémonie ; t'nez, faut qu'ça aille rondement, sans étiquette, vrai comme v'là une chandelle... Holà ! mère La Troupe, un verre de gin pour moi seulement, puisque ces messieurs ne veulent rien prendre ; du gin chaud, ça me r'mettra un peu.

— Vous paraissez fatigué, mon ami, dit Emile.

— Fatigué comme le diable quand il a fait sa ronde ; voyez-vous, quand on travaille comme moi en bon cheval toute la journée, on n'est pas ben aise d'aller plaquetter la vase, le soir, pour aller chercher des remèdes.

— On n'en a que plus de mérite, dit Stéphane.

— Oui-dà ! beau mérite ! j'm'en passerais tout aussi ben, j'vous assure. Allons, à notre santé, dit Maurice, en avalant son verre avec une facilité et une habileté qui prouvaient assez qu'il en avait l'habitude. Voilà du bon gin, sur mon âme ! ajouta-t-il, en pressant l'une contre l'autre ses grosses lèvres violettes ; vous aurez ma pratique, la bonne femme : et puis, une fameuse, allez !

Mme. La Troupe sourit dédaigneusement, comme si elle eût voulu faire voir qu'elle n'était pas accoutumée à hanter de pareilles gens.

— Oh ! à propos, la mère, j'aurais une petite proposition à vous faire, dit Maurice ; vous connaissez maître Jacques ?

Stéphane prêta l'oreille avec précaution.

— Je le connais, oui, comme une de mes pratiques, dit Mme. La Troupe d'un air embarrassé.

— Et vous connaissez aussi sa fille ?

— Pour l'avoir vue une fois ici ; ces messieurs étaient justement présents. Stéphane rougit visiblement.

— Oui-dà, dit Maurice en les examinant effrontément, voilà qui s'explique sans que je m'y attendais. Mais il ne s'agit pas d'ça : vous avez une petite fille, Mme. La Troupe ?

— Oui ; mais à quoi voulez-vous en venir, s'il vous plaît ? voilà des messieurs qui ont peut-être affaire à moi et qui s'ennuient probablement d'une conversation qui les intéresse peu.

— Que cela ne vous arrête pas, madame, dit Stéphane, qui était loin de trouver le temps long. Continuez,

l'ami, nous allons nous entretenir de notre côté

Et Stéphane et Emile commencèrent à demi-voix une conversation assez peu animée pour leur permettre d'entendre tout ce que Maurice et Mme. La Troupe allaient se dire, mais en même temps assez bien feinte pour ôter toute espèce de méfiance dans leur esprit.

—Je viens ici, dit Maurice, de la part de maître Jacques, pour vous demander si vous permettriez à votre petite fille de venir demeurer chez moi avec Helmina et une autre p'tite jeunesse que vous avez ben connue ?

—Oui ? qui est-elle ?

—Eh ! mon Dieu, la petite Julienne, la fille à Julien, qui, à c'que m'a dit maître Jacques, a travaillé longtemps pour défunt votre mari.

Mme. La Troupe ne put s'empêcher de tressaillir ; ce nom lui rappelait des souvenirs pénibles, rendues plus terribles par l'horreur de sa situation actuelle.

—Oui, dit Mme. La Troupe, en maîtrisant aussi vite que possible son émotion, je l'ai bien connue en effet ; mais, pour en revenir à votre demande, je vous assure qu'il m'en coûtera beaucoup de laisser aller ma petite fille ; d'ailleurs, voyez-vous, elle me sert beaucoup ici, je n'ai qu'elle ; au reste j'y penserai de nouveau et je donnerai ma réponse à maître Jacques lui-même.

—C'est bon, c'est bon.

—Et comment va-t-elle, la petite Helmina ?

—Pas trop ben, j'vous assure ; c'est justement pour elle que je viens chercher des remèdes ; et puis, entre nous, je vous dirai qu'elle est bêtement amoureuse.

—Et de qui donc ?

—Dame, de qui donc ? il faut qu'ça soit d'un de ces deux muffles-là, car elle a dit à ma femme qu'elle avait rencontré son bijou ici, et vous venez de me dire qu'ils y étaient lorsqu'elle est venue.

—Voilà du farceur, dit Mme. La Troupe.

—Vous sentez ben, madame, qu'il est de mon devoir d'avertir son père.

—Vous feriez bien, certainement.

—Et cependant j'vous assure qu'ça m'coute furieusement : c'est une si bonne enfant, et son père est si curieux ;

croirez-vous qu'il ne veut pas entendre parler de mariages du tout pour sa fille ? et, entre nous, Mme. La Troupe, dit Maurice en s'approchant de l'oreille de l'hôtesse, j'vous avoue qu'il a d'bonnes raisons, allez ? pour dissuader sa famille des épousailles.... Mais voyez donc comme j'm'amuse, moi qui devait être de retour chez moi avant minuit. Ainsi donc, ajouta-t-il en sortant du salon, vous pensez à....

—Oui, oui, dit Mme. La Troupe, en le reconduisant.

—Bon ! je r'viendrai goûter à votre gin ; j'ai d's'affaires à régler sur le marché demain à dix heures, j'entrerais en passant.

Mme. La Troupe revint aussitôt trouver Stéphane et Emile.

—Voilà un drôle de personnage, lui dit Stéphane ; connaissez-vous son nom ?

—Pas le moins du monde, c'est la première fois que je le vois.

—Il paraît être en grande connaissance avec maître Jacques et sa fille ?

—Vous l'avez dit ; mais à propos, dit Mme. La Troupe avec malice, savez-vous qu'elle vous aime, Helmina ?

Stéphane ne fit pas semblant de comprendre et se mit à tousser pour déguiser son émotion ; et pour éviter toutes autres paroles sur un sujet qu'il voulait cacher.

—Connaissez-vous maître Jacques, madame ; que fait-il ?

—C'est plus que je ne peux vous dire, sur mon honneur, dit Mme. La Troupe en portant la main à son cœur.

Stéphane sourit.

—Il paraît faire beaucoup d'argent, n'est-ce pas ?

—Il n'en manque jamais.

—Ses visites sont-elles fréquentes ici ?

—Passablement,

—Vient-il toujours avec sa fille ?

—Rarement ; il n'est encore venu qu'une seule fois avec elle.

—Ainsi donc, madame, vous n'avez pas le moindre idée, pas la moindre information sur les affaires de maître Jacques ?

—Je n'en connais rien du tout ; mais quel intérêt, s'il vous plaît, monsieur.... ?

Aucun ; aucun, dit Stéphane en montrant de l'indifférence, si ce n'est celui de la curiosité. Quelle heure

est-il à présent, Mme. La Troupe ?

— Il est près de minuit, je crois.

— Minuit ! je ne croyais pas qu'il était si tard. Prenez-vous quelque chose, Emile ? Emportez-nous du vin, madame.

Après avoir vidé une bouteille, Stéphane et Emile laissèrent Mme. La Troupe.

— Eh bien, Emile, que pensez-vous de de tout cela ?

— Rien de bon, mon cher ami.

— Et que pensez-vous de cette liaison entre maître Jacques et Mme. La Troupe ?

— Ma fois, dit Emile en riant, c'est vraiment un mystère.

— Cet homme revient demain. si j'ai bien entendu.

— Oui, demain à 10 heures, sur le marché.

— Ecoutez, Emile : j'ai un projet en tête ; il faut que je sache où il demeure ; demain je le fais suivre par Magloire.

— Et que ferez-vous ensuite ?

— Je vous le dirai dans l'occ sion, mon cher ami.

Ici nos deux amis se séparèrent ; Emile descendit la côte de la Congrégation et Stéphane suivit la rue Saint Louis.

Aussitôt qu'il fut arrivé chez lui, il éveilla, sans faire de bruit, le gros Magloire qui dormait dans une petite chambre voisine de la sienne, et lui fit signe de le suivre. Comme il était alors de la prudence d'avoir toujours une arme de défense en cas de surprise, Magloire avait déjà saisi sous son oreiller son gros couteau pointu, croyant avoir affaire à quelque voleur.

— Point de bruit, Magloire, lui dit Stéphane, tu n'as rien à craindre ce soir, et Stéphane lui fit avaler la moitié d'un gobelet de *brandy* pour le préparer en sa faveur. Il était bien persuadé que Magloire n'avait pas besoin de cela pour lui rendre service ; mais il aimait à lui donner cette marque d'encouragement, persuadé que plus un serviteur est bien traité, plus il est attaché à son maître.

— Je te demande pardon, mon cher Magloire, si je t'éveille à une heure aussi avancée, c'est que j'aurais besoin de te parler ce soir d'une affaire qui m'intéresse beaucoup.

— Ah bien ! v'là qu'est drôle, par exemple, dit Magloire tout honteux

d'une pareille excuse, v'là qu'est drôle, comme si vous n'étiez pas le maître de mes actions ; vous savez bien que j'peux veiller toute la nuit pour vous.

— Je le sais, mon brave. Il s'agit encore de me rendre service ; Magloire, es-tu disposé ?

— Comme à l'ordinaire, ben entendu ; est-ce que j'ai coutume de vous r'fuser ça ?

— Non ; mais c'est qu'il s'agit d'une *job* un peu difficile.

— Quand elle le s'rait encore vingt fois plus, on fait son possible, et puis si on ne réussit pas, eh ben dame ! c'est pas d'notre faute ; pas vrai, M. Stéphane ?

— Bien vrai, mon cher Magloire, dit Stéphane touché de cette belle réponse ; eh bien ! demain il s'agira de courir les marchés ensemble.

— C'est bon, ça nous promenera, et puis ça nous fera voir des curiosités. C'est-il tout ?

— Arrête, tu n'es qu'au commencement de l'affaire.....

A dix heures il devra s'y trouver un homme que j'ai intérêt de connaître ; et, comme personne ne peut m'en donner information, il faudra en prendre par nous-mêmes, il s'agira donc pour toi, Magloire, de le suivre, sans qu'il s'en aperçoive, partout où il ira,

— Pourvu qu'il n'aille pas trop vite, ça ira.

— Fort bien ; tu comprends ?

— J'suppose. Est-ce tout ?

— C'est tout ; mais remarque bien l'endroit et la maison où il s'arrêtera.

— Oui, oui.

— Et si toutefois il sortait aussitôt de chez lui (voilà ce qu'il me faudrait principalement), tu entreras après lui et tu demanderas si le maître de la maison est présent et à quelle heure on peut le trouver dans la journée. Remarque bien toutes les personnes que tu verras afin de pouvoir m'en donner une idée.

Enfin, s'il y a une jeune fille bien jolie et que tu sois assez favorisé par le hasard pour lui remettre une lettre que je te donnerai, sans que personne ne te remarque, il n'y a rien que je te donnerai pour te récompenser. As-tu bien compris ?

— Ah ! oui, comme il faut.

— Et tu consens ?

— C'te demande !

—C'est bien, je te remercie : va te coucher maintenant ; surtout prends bien garde de dire un mot de tout ceci à qui que ce soit.

—Personne ne me fera parler,

—Et tâche de faire cela sans être remarqué.

—Il n'y a pas de danger.

—C'est bon ! bonne nuit, mon brave, à demain.

Et Stéphane fit encore prendre à Magloire un verre de *brandy* qui acheva de le gagner ; il sortit en faisant mille gestes qui le divertirent un peu.

Aussitôt qu'il fut seul, Stéphane se mit en devoir d'écrire la lettre qu'il devait envoyer à Helmina. Il s'appuya longtemps la tête sur son bureau, puis après avoir déchiré ou retaillé vingt fois la même plume et après avoir déchiré au moins dix feuilles de papier doré et fleuri, il en plia une bien soigneusement, y introduisit une boucle de ses cheveux et la plaça dans une petite caisse en fer blanc qui fermait à double clef. Un quart d'heure après, Stéphane, accablé par les diverses impressions qu'il avait reçues dans le cours de la journée, reposait dans les bras de Morphée.

VII.

Maître Jacques et Maurice.

Maurice, après être sorti de l'auberge du faubourg Saint-Louis, venait justement d'embrancher la rue St. M..... lorsqu'il vit briller à quelque distance une lumière vive et scintillante placée sur le fronton d'une grande maison, dans une lanterne entourée d'une toile blanche et qui portait cette inscription en lettre d'or : "GLOBE HOTEL." Il s'avança de plus près et se levant sur le bout de ses pieds, il aperçut à travers un vitreau maître Jacques, assis sur une longue bergère de bois, fumant un cigare et lisant une lettre en frissonnant. Il était alors une heure après minuit.

—Voilà, dit Maurice en mettant la main sur la poignée jaune de la porte, une rencontre faite à propos.

Maître Jacques, en entendant ouvrir la porte, remit précipitamment dans sa poche le papier qu'il tenait à la main, et ayant reconnu Maurice, il passa avec lui dans une petite chambre dont il ferma soigneusement la porte, et fit venir une bouteille de gin.

—Et d'où sors-tu donc à présent, Maurice ?

—De l'auberge Saint-Louis, s'il vous plaît ; or ça, M. Jacques, j'ai plusieurs nouvelles à vous apprendre.

—C'est bon ; parle vite et parle plus bas.

—D'abord, dit Maurice avec intérêt, j'ai parlé à madame La Troupe par rapport à sa p'tite fille.

—Et elle consent ?

—Non pas immédiatement, elle vous donnera la réponse à vous-même.

—Ensuite ?

—Ensuite ; vous saurez que votre p'tite fille est malade.

—Malade ? et depuis quand ? non pas en danger au moins ?

—Non ; une indisposition seulement qui l'a prise il y a huit jours à propos de.....

Maurice hésita.

—Eh bien à propos de quoi ? dit maître Jacques en plissant le front.

—A propos d'un jeune homme qu'elle a rencontré à l'auberge du faubourg Saint-Louis et que je viens de voir là.

—Mille diable ! dit maître Jacques en se levant brusquement et en commençant dans l'appartement une promenade désespérée ; et comment sais-tu cela ?

—Par elle-même.

—Quoi ! elle a eu l'effronterie de vous le déclarer à vous-mêmes ?

—Non pas à nous-mêmes, monsieur, mais elle l'a dit à Julienne qui nous l'a confié ensuite.

Voilà une folie de jeune fille qu'elle va payer cher, dit maître Jacques en frappant avec violence sur la table. Ecoute, Maurice, tu sais qu'il est de mon intérêt que ma fille ne fasse aucune liaison qui pourrait nuire à nos affaires ; si malheureusement le jeune homme allait l'aimer de son côté, il n'épargnera rien pour la voir. Qui sait ? la chose ira peut-être plus loin ; Helmina est jolie, il la demandera en mariage... et tu comprends le reste... Cependant, ajouta maître Jacques, il faut connaître le merle avant de le dénicher ; dis-moi, Maurice, l'as-tu assez examiné à l'auberge pour le reconnaître partout où tu le rencontreras ?

—Comment donc ? j'ai passé une bonne partie de la nuit avec lui ; nous sommes entrés ensemble chez Mme. La Troupe.

—Et d'où sais-tu qu'il est vraiment amoureux de ma fille ?

—Dame ! comme ça, maître Jacques, vous allez voir vous-même : votre fille dit qu'elle a rencontré son oiseau chez Mme. La Troupe, et.....

—Tu as raison, Maurice, tu as raison, dit maître Jacques en se tordant les mains de rage et de désespoir ; mais au moins, ajouta-t-il, il ignore que ma fille l'aime, n'est-ce pas ?

—Oui, sans doute, qui le lui aurait dit ? J'ai parlé assez bas à Mme. La Troupe pour qu'il n'ait rien entendu.

—Comment ! misérable, dit maître Jacques en se laissant tomber sur une chaise, tu l'as dit à Mme. La Troupe ! langue d'enfer ! homme bavard et indiscret qui ne peut rien garder ! Nous sommes perdus, Maurice, lui dit-il en lui lançant des regards foudroyants. Mme. La Troupe lui a tout dit sans doute : quel intérêt aurait-elle pas à le lui cacher ? combien au contraire n'en avait-elle pas à le lui apprendre ? Nous sommes perdus pour toujours ! Il est temps d'agir. Il faut le connaître, ce jeune homme, il faut le tuer ! Quant à ma fille.... ma fille !...

Et maître Jacques resta un moment anéanti, puis tirant une lettre de sa poche :

—Ecoute, Maurice, dit-il avec un sérieux d'enfer, veux-tu me jurer que jamais tu ne dévoileras ce que je vais te dire ?

—Je le jure.

—Et bien ! sache qu'Helmina.... n'est pas.... ma fille !

—Que dites-vous ?

—Lis cette lettre.

Maurice lut ce qui suit :—

“ *Londres, Sept. 18....* ”

“ Mon cher ami,—J'ai le plaisir de vous informer que je suis sur le point de me mettre en route pour le Canada, afin d'embrasser la chère petite fille que je vous ai confiée et de l'emporter avec moi. Je vous dirai à mon retour ce qui m'a engagé à prendre une pareille détermination.

“ A la hâte,

“ **LOUIS DES LAURIERS.** ”

—Ce maudit homme que je croyais mort depuis dix ans, dit maître Jacques en se frappant le front. Mille malédictions ! mais que l'enfer me con-

fonde, s'il reçoit sa fille ! Maurice, il me faut encore un service.

—Parlez, maître, dit Maurice effrayé du désespoir de maître Jacques.

—Cette nuit, le père Munro et ses brigands doivent voler chez le vieux Pierre ; demain, à pareille heure, il leur faudra enlever Helmina de ta maison.

—Que dites-vous, maître Jacques ? dit Maurice en tremblant.

—Tais-toi, ma résolution est prise ; il ne sera pas dit qu'un rival l'emportera sur maître Jacques ; j'aime Helmina, Maurice, et je l'aurai à tout prix ; je vais lui avouer que je ne suis plus son père, je forgerai une lettre comme venant de la main de son véritable père à son lit de mort, je me jetterai à ses genoux et je lui demanderai sa main.

—Mais vous allez la tuer, M. Jacques.

—Tais-toi ! encore une fois ; écoute-moi sans rien dire. Demain soir, donc, je la fais conduire par mes brigands avec Julienne dans la caverne du roc sans qu'elle sache que nous prenions part à son enlèvement ; j'irai la trouver ensuite, en lui disant que j'ai trompé les gardes, je lui dirai tout, je la demanderai en mariage en lui promettant sa fortune et son évasion ; si elle accepte, je laisse immédiatement le Canada avec elle.

—Et si elle n'accepte pas ?

—Si elle refuse, continue maître Jacques ; alors elle saura qui je suis, et elle mourra dans la caverne de chagrins et de douleur.

—Et que direz-vous à son père ?

—Je lui dirai que sa fille a été enlevée ; et s'il se trouve quelqu'un capable de me trahir, ajouta-t-il en lançant un regard diabolique sur Maurice, je le tuerai sans miséricorde.

Maurice vit bien à qui ces dernières paroles s'adressaient ; il s'empressa de faire à maître Jacques les plus horribles serments.

—C'est bien, Maurice, je te connais ; je sais que tu es fidèle et discret.

Maurice se leva pour partir.

—Où vas-tu à présent ? lui demanda maître Jacques.

Chez moi, maître, il faut que je revienne demain à dix heures.

—N'oublie pas surtout l'affaire de demain soir, et pas un mot de ce que je viens de te dire.

Maurice sortit en renouvelant ses serments.

Après avoir passé les limites de la cité, Maurice, accablé de fatigues et de veilles, se laissa tomber le long d'une clôture et se prit à faire diverses réflexions sur ce qu'il venait d'apprendre. Qui l'aurait pensé, se dit-il en lui-même, maître Jacques n'est pas le père d'Helmina ! et pourtant cette lettre... l'impression qu'elle a faite sur lui... il n'y a pas à en douter. Pauvre Helmina ! quand elle va savoir que son père est mort, qu'elle est maintenant sous la domination d'un homme qui l'aime, et qu'elle ne peut aimer ; comme elle va pleurer ! lorsqu'il lui faudra, ou épouser un monstre et abandonner un jeune homme aimable, bien fait, qu'elle adore, ou bien mourir sous la domination d'un brigand. Oh ! elle va mourir, c'est certain.

Non, non ; il ne sera pas dit que Maurice, tout scélérat qu'il soit, ait pris part à un crime aussi infâme, contre une enfant, un ange comme Helmina. Si je me trouve dans l'impossibilité de l'empêcher, du moins je ne veux point y mettre la main.

Allons, Maurice, voilà le jour sur le point de paraître, au diable ta maison d'ici à après-demain soir. Pauvre maison ! comme je vais la trouver vide ! Et Madelon, comme elle va s'ennuyer ! Et Julienne, la pauvre petite, être obligée de partager la douleur d'Helmina, parce qu'elle a su partager son amitié. Non, non, encore une fois, je veux périr à tout jamais si j'm'enfourne dans une pareille mêlée ; au diable maître Jacques, qu'il s'arrange comme il voudra.

Et Maurice reprit le chemin de la ville.

Ces réflexions pourront peut-être paraître déplacées dans la bouche d'un homme aussi dépravé que Maurice. Mais nous ferons remarquer que, quoique adonné depuis longtemps au crime, Maurice n'était pas encore tout-à-fait endurci. Il conservait encore en lui un reste de piété, de compassion surtout pour les malheureux qui n'étaient pas capables de se défendre. Maurice ne s'était jamais distingué dans les actes d'une férocité brutale ; bien loin de là, il était tendre et sensible, jamais il n'avait encore pris part aux crimes des autres brigands. Seulement il savait tout : maître Jacques,

sûr de sa discrétion, ne lui cachait rien ; aussi ne pouvait-il comprendre comment il avait pu lui cacher jusqu'à ce jour qu'il n'était pas le père d'Helmina.

VIII.

La Justice commence.

Maurice, en parcourant les carrefours du faubourg Saint-Louis, ne voulut pas se rendre sur les marchés sans entrer, encore une fois, chez Mme. La Troupe pour goûter de ce gin excellent qui l'avait tant exalté la veille et pour se débarasser un peu de la boue qu'il avait amassée dans ses excursions nocturnes ; et en cela il n'était pas guidé par la propreté, mais bien par la crainte de paraître suspect. Il augmenta donc le pas pour éviter, autant que possible, quelques rencontres désagréables ; et dans un instant il se trouva au coin de la rue de l'auberge. Il fut d'abord surpris de trouver tout fermé, mais pensant ensuite que Mme. La Troupe était dans l'habitude de veiller fort tard, il crut qu'elle n'était pas encore levée.

—Hein ! hein, la mère, t'as fait la galipote, j'cré, hier au soir ; mais faut qu'tu t'lèves, ma vieille.

Et il se mit à frapper rudement à la porte ; le bruit qu'il fit se répandit dans l'intérieur comme un écho lent et sourd, semblable à celui que l'on entend dans un vaste souterrain.

—La vieille sorcière dort comme une souche, dit Maurice, après avoir attendu inutilement cinq minutes. Holà ! Mme. La Troupe, ouvrez, que diable ! faut-il cogner trois heures encore ; et il appliqua dans la porte un violent coup de poing qui l'ébranla et la fit craquer horriblement ; puis il y eut encore un silence de deux minutes après lequel Maurice, dont le patience était à bout, était sur le point d'enfoncer la porte, lorsqu'il se sentit frapper sur l'épaule.

—Mais, l'ami, vous ne savez donc pas..... ?

—Et que diable, dit Maurice, comment voulez-vous que je sache ? j'arrive justement de la campagne ; mais qu'est-il donc arrivé ?

—Oh ! si vous saviez !

—J'vous dis que je n'sais rien.

—Une affaire terrible ! allez.

—Comment ?

—Tout le canton en a été épouvanté.

—Mais qu'est-ce donc ?

—Si vous saviez !

—Mais j'vous dis que je n'sais rien, encore une fois.

—Ah ! ah ! oui ; imaginez-vous que...

—Eh bien ?

—Imaginez-vous que Mme. La Troupe... vous la connaissez ?

—Oui, un peu.

—Cette grande femme-là, qui était si avenante ! eh ! mon Dieu, vous l'avez rencontrée vingt fois pour une ; vous savez bien, c'te femme qui...

—J'vous dis que j'la connais, dit Maurice en maîtrisant autant que possible sa colère : mais, encore une fois, qu'est-il donc arrivé ?

—Ah ! monsieur, ce que j'n'aurais jamais pensé, ni moi, ni ma femme, ni mes amis, ni le canton, ni...

—Que l'diable vous emporte avec vos *ni*, je vais tâcher de savoir la chose plus vite, dit Maurice en s'éloignant.

—Arrêtez, arrêtez, monsieur ; je n'ai pas eu l'intention de vous lâcher ; c'est que, voyez-vous, c'est une affaire !... Et notre importun se mit à étendre les bras et à les élever au ciel.

—De grâce, monsieur ; vous vous lamenterez demain, et contez-moi aujourd'hui...

—Tout d'suite, entrez chez moi ; voyez-vous, j'n'aime pas à conter ça en public, on n'sait pas ce qui peut arriver. Maurice le suivit en jurant en lui-même.

—Allons, lui dit-il aussitôt qu'il furent entrés, je suis pressé, de grâce dépêchez-vous.

—Dans l'instant ; emportez-nous un coup, Lisette : vous en prenez, j'suppose ?

—Merci, merci c'est pas la peine, dit Maurice d'un air qui pourtant indiquait assez qu'il n'était pas accoutumé à en refuser.

—Or ça, dit notre narrateur, en reprenant le fil de son histoire, je vous dirai donc que c'te nuit, vers... attendez donc... oui, vers trois heures... et demie... j'cré ; dame, écoutez donc, j'cré qu'il était ben quatre heures, hein, Lisette ?

—Eh ben ! quoi donc encore ? dit Lisette en mettant sur la table une vieille bouteille française pleine jusqu'au goulot.

—Quelle heure était-il à peu près lorsque Mme. La Troupe... ?

—Dame, il était quatre heures.

—Oui, oui, c'est ça quatre heures, et t'nez, j'crois même qu'il n'était pas tout-à-fait ça.

—Mille tonnerres ! que fait l'heure ? dit Maurice en enrageant, mettez celle que vous voudrez et avancez, ou sur mon âme je....

—Oui, supposons qu'il fut quatre heures ; nous dormions bien tranquillement, ma femme et moi, car vous savez, monsieur, que le sommeil du matin est toujours le meilleur ; j'ai toujours remarqué cela ; c'est singulier, mais....

—Mais vous n'avancez à rien, mille millions de pies ! dit Maurice en fermant les poings.

—Tout d'un coup, ma femme qui dort moins dur que moi, et puis j'vous dirai en passant qu'c'est toujours l'ordinaire, et si vous êtes marié, monsieur, vous en direz autant que moi ; je n'sais pas, mais j'ai toujours entendu dire que...

—Je veux que *l'siffieu m'étouffe* : si vous n'achevez pas, je *fiche mon camp*, dit Maurice en se levant.

—Tout d'un coup, donc, continue notre homme, sans s'occuper du tout des imprécations ni de l'impatience de Maurice, semblables à ces grands écrivains qui parlent et écrivent beaucoup sans rien dire, et qui ne font pas semblant d'entendre les sifflets et les huées de ceux qu'ils ennuiant ; tout d'un coup ma femme me pousse : Johnné, qu'elle me dit, entends-tu du bruit dans la rue ?— Queu bruit, que j'lui dis ? et j'saute de mon lit, et j'sors dans la rue malgré les supplications de ma femme, car, soit dit entre nous, monsieur, j'suis brave. Et j'ai toujours, passé pour ça, sans m'vanter. J'me rappelle que quand j'étais dans la milice....

—Faites-moi grâce de vos exploits, je suis pressé ; avez-vous envie de me faire manquer mes affaires ? dit Maurice avec un ton de douceur après avoir employé inutilement tout autre moyen.

—Excusez, c'est que vous sentez bien... vous entendez bien que, lorsqu'un homme vient à se rappeler ses belles actions, vous devez comprendre... qu'il n'est pas aisé....

—De vous endurer sans s'damner, dit Maurice.

—Oui, dit notre homme avec son imperturbable sang-froid ; ainsi me voilà dans la rue.

—Dieu soit loué ! Voilà un bon saut d'fait, dit Maurice en se frappant les mains.

—Dieu soit loué ? pas trop, monsieur, pas trop. Figurez-vous un peu que j'me trouve au milieu d'la patrouille et de trois voleurs qui venaient de défoncer chez M. Pierre... à ce qu'on m'a dit.

—Et Mme. La Troupe ?

—Attendez donc. V'là qu'j'entends : " Il faut prendre Mme. La Troupe aussi. " Vous pouvez penser un peu ! Mme La Troupe était bien connue et bien estimée dans le voisinage ; j'rassemble tous mes voisins et j'allons trouver le maître d'la patrouille ; et moi, comme le chef de la bande, j'lui dis à sa barbe qu'il ne prendra pas Mme La Troupe, et puis j'lui demande : " Queu qu'vous disez pour vos raisons ? " Oh ben ! tenez, monsieur, voilà le pire d'l'affaire qui va s'montrer !

—S'il met autant d'temps à venir que l'este, dit Maurice ; préparez-moi un lit, car j'vois ben que je s'rai obligé de coucher ici...

—Alors le maître nous dit :.... mais, monsieur, je n'ai pas fait venir c'te bouteille-là pour rien.

Et Johnné fit signe à Maurice de s'approcher ; il ne se fit pas prier.

—J'vous assure, monsieur, dit Johnné, qu'j'aime à prendre queuqu'chose quand j'conte une histoire comme ça ; ça m'dégoûte.... J'vous disais donc que le maître de la patrouille nous dit que madame La Troupe devait être complice avec les voleurs, puisqu'elle les recevait à toute heure dans la nuit ; " et pour vous convaincre, ajouta-t-il, mes braves, (il voyait ben à qui il avait affaire,) je vais faire une visite avec vous dans l'auberge. " Nous entrons, moi, monsieur le maître, deux de mes amis et un *watchman*. Madame La Troupe était dans l'comptoir avec sa p'tite fille qui pleurait à fendre le cœur du gros Jim. Nous nous mettons à fouiller, et à refouiller partout, fouille, fouille, fouille, et puis fouille donc, tonnère ! sans trouver aucun effet ; le grenier, la cave, rien ne fut épargné ; madame La Troupe nous r'gardait faire sans rien dire. Enfin

nous étions prêts à tout abandonner lorsqu'un homme de la patrouille nous cria en sortant de la cave : " Nous suivons c't'animal, et il nous montre dans le mur une espèce de porte que nous n'avions pas encore remarquée. Jugez d'not'surprise lorsqu'après avoir forcé la serrure, on vit six grandes tablettes fixées dans la pierre surchargées d'argenterie ; c'était des chandeliers, des grands plats, des belles assiettes, des beaux bassins tout d'argent, et l'diable et son train.

Vous pouvez compter si ça m'donna un coup ; madame La Troupe qu'avait toujours passé pour si honnête, si respectable ; foi de créquin, monsieur, je n'suis pas mauvais, vrai comme v'là un'bouteille ; mais t'nez quand jem'vis trompé d'la pareille façon, ça m'mit dans un'colère ; mais dans un'colère, entendez-vous, qu'j'aurais pu tuer !

—Et vous avez pris madame La Troupe ? dit Maurice, voulant mettre fin à cet entretien qui le touchait d'assez près.

—Comme de raison ; mais écoutez, c'n'est pas tout. Nous remontons dans l'auberge, et le chef d'la patrouille, après avoir fait ratirer tout l'monde excepté moi, parla à madame La Troupe à peu près comme ça : " Madame, qu'il lui dit, on a trouvé des effets volés dans votre cave ; votre auberge est à tous les brigands, tout me porte à croire que vous agissez avec eux ; par conséquent je vais user de mon autorité pour vous faire conduire en prison. "

Madame La Troupe gardait un silence complet.

—Avez-vous queuqu'chose à dire pour votre défense, que j'lui dis ?

Elle jeta autour de la chambre un regard égaré, puis elle répondit faiblement : " Rien. " Puis ayant appelé vers elle sa petite fille, elle la serra longtemps contre son sein en l'arrosant de ses larmes : il y eut en elle un moment de repentir, après quoi elle se leva tout-à-coup, les cheveux hérissés comme du vrai crin, les yeux tout grand ouverts, et ayant repoussé brusquement son enfant : " Ne pleure pas, lui dit-elle, ta mère a mérité son châtiement.

" Malheur à ceux qui m'ont perdue ! Malheur à eux ; ils périront avec moi ! " Puis elle retomba évanouie sur sa chaise.

Maurice, malgré son sang-froid ordinaire, ne put s'empêcher de trembler en entendant ces derniers mots ; et dans la crainte de ne pouvoir assez déguiser son trouble, il se leva et sortit aussitôt en saluant Johanné, qui ne savait que penser d'un départ aussi subit.

Maurice, comme on peut le penser, ne fut pas sans faire des réflexions terribles sur sa situation actuelle et sur l'autre, plus horrible encore, qui l'attendait d'après ce que madame La Troupe avait dit. Il traversait machinalement toutes les rues la tête basse, les bras pendants, et en prononçant souvent à demi-voix des imprécations terribles. A sa démarche, il était facile de voir qu'il était sous l'influence du désespoir. Ce fut dans cet état qu'il arriva sur le marché. Il y était depuis dix minutes, lorsqu'il entendit prononcer, à côté de lui, un nom qui le frappa ; il leva la tête, et aperçut un homme d'un certain âge, très bien mis, qui paraissait arriver d'un long voyage ; c'était M. Des Lauriers dont nos lecteurs ont déjà vu le nom sur une lettre qu'il avait adressée à maître Jacques. Maurice le considéra avec attention ; il fut sur le point d'aller lui parler ; mais la crainte l'arrêta. Il se retira tout-à-coup de la halle, une idée lumineuse venait de traverser son esprit.

Bientôt on le vit marcher à pas précipités dans la rue Saint-Louis ; et, à quelque distance, on aperçut un autre homme qui suivait la même direction et qui paraissait ne pas vouloir le perdre de vue. C'était Magloire, la domestique de Stéphane.

IX.

Révélation.

Stéphane content d'avoir pu mettre son dessein à exécution, avait laissé la halle et s'était rendue chez lui afin d'attendre le résultat de ce dernier moyen d'avoir des informations sur l'existence de Maître Jacques. Il n'y avait pas dix minutes qu'il était arrivé lorsqu'on vint lui dire que quelqu'un désirait lui parler. Il descendit dans l'antichambre et aperçut une jolie petite fille, mais d'une pâleur extrême et les yeux pleins de larmes. Elise, c'était la fille de madame LaTroupe, en voyant

Stéphane pour la première fois, baissa les yeux et fut si troublée qu'elle fut incapable de dire un mot.

—Que voulez-vous, ma pauvre enfant ? lui dit Stéphane avec douceur, car il s'était aperçu qu'elle avait du chagrin.

—Ma mère voudrait vous voir, répondit-elle en sanglotant.

—Quelle est votre mère, ma chère ?

—Madame La Troupe.

—Et pourquoi pleurez-vous tant ! est-il arrivé quelque malheur à votre mère ?

—Hélas ! oui, monsieur, dit Elise en se cachant les yeux dans ses deux mains, maman est en prison.

—En prison ! dit Stéphane foudroyé par cette nouvelle, en prison.... Ecoutez, Elise, ajouta-t-il après s'être remis un peu, cessez de pleurer, et allez dire à votre mère que, quoiqu'il m'en coûte beaucoup d'aller lui rendre visite dans un pareil lieu ; cependant elle peut m'attendre dans une demi-heure. Allez, pauvre petite.

Et Stéphane prit la main d'Elise et la conduisit en lui donnant une petite pièce d'argent.

Un quart d'heure après, Stéphane entra dans les prisons au milieu des juréments et des imprécations des portiers et d'une soldatesque grossière et impudente.

Les prisons !... ne semble-t-il pas que ce mot seul, prisons, exprime quelque chose de terrible et d'effrayant, quelque chose de redoutable, qui glace le sang et brise le cœur ! Lorsque vous prononcez ce mot ou que vous l'entendez dire, ne vous figurez-vous pas sur le champ des murs épais, des cachots ténébreux et infects, des grilles et des portes de fer, des spectres hideux, des personnes décharnées ? Ne croyez-vous pas entendre des gémissements sourds, des cris aigus, des pleurs continuelles, le bruit des chaînes, le fracas des criminels ? Ce mot, prison, ne vous retrace-t-il pas un séjour de douleur et de supplices, un repaire empoisonné, une caverne où le soleil n'a jamais pénétré, un purgatoire terrestre en un mot ?..

Entrons avec Stéphane, et voyons si le tableau que nous aurons à contempler est réellement aussi effrayant que celui que nous aurons formé dans notre imagination.

En parcourant les longs et humides

corridors qui traversent la prison, en entendant l'écho sourd et entrecoupé qui répétait le bruit de ses pas, et en voyant ces énormes portes qui craquaient et roulaient lentement sur leurs gonds, Stéphane ne put s'exempter d'un certain mouvement de frayeur mêlée de dégoût. Pour arriver à la chambre de Mme. La Troupe, il fallait traverser celle des hommes. C'était une vaste salle carrée, située au centre de l'édifice, et éclairée par cinq vitreaux tous barricadés avec de grosses barres de fer. C'était là que Stéphane devait avoir sous les yeux un spectacle vraiment répugnant et horrible. En y entrant, il fut près d'être suffoqué par l'air empesté et nauséabonde répandu dans l'appartement, et écrasé par une foule de scélérats qui se pressaient autour de lui en lui tendant la main. Malheureusement, Stéphane n'ayant sur lui rien à donner à ces infâmes brigands, se fit siffler et insulter; plusieurs même qui n'avaient pas encore perdu leur instinct brutal et leur cupidité voulurent se jeter sur lui pour le dépouiller. Puis c'était des imprécations, des juréments et des ricanements affreux. Les uns chantaient, les autres pleuraient et gémissaient; ici on en voyait qui étaient en proie au plus terrible désespoir; là quelques autres se livraient à une joie sardonique et bruyante; plus loin ils se disputaient, se maudissaient les uns les autres et se tiraient aux cheveux.

Telle était cette chambre que les géoliers appelaient "*l'antre du diable*," semblable pour la malpropreté à un bourbier épais où croupissent des insectes dégoûtants, et pour le fracas à un repaire de bêtes féroces poussant de continuel hurlements, et se ruant avec rage et impétuosité les unes sur les autres.

Stéphane, en sortant de cette Chambre, jeta un dernier regard sur la scène affreuse qui venait de se dérouler à ses yeux, et sentit ses membres mus par un tremblement convulsif et son cœur se briser par des pulsations violentes. Il s'appuya un instant sur la tablette d'une fenêtre.

—On voit bien, dit le géolier en souriant de pitié, que vous n'êtes pas accoutumé à de telles visites; mais j'avouerai aussi que je n'ai jamais vu tant de commerce qu'aujourd'hui; allons,

allons, monsieur, ne vous découragez pas: le pire est fait,

—Tant mieux, mon Dieu, dit Stéphane, en reprenant courage malgré lui, s'il n'en était pas ainsi, j'aimerais mieux retourner sur mes pas.

Le géolier ouvrit la troisième porte qu'ils rencontrèrent et introduisit Stéphane dans un appartement proprement blanchi et balayé: c'était un nouveau spectacle, moins bruyant à la vérité, mais plus digne de pitié et plus susceptible de faire impression sur son cœur sensible comme pouvait l'être celui de Stéphane. Parmi toutes les femmes au nombre de trente à quarante, qui étaient rangées tout autour de la salle, une seule ne travaillait pas encore à l'œuvre pénitentiaire, c'était Mme. La Troupe. Aussitôt qu'elles aperçurent le géolier et Stéphane, elles se levèrent avec un respect mêlé de crainte et baissèrent la vue sur leur ouvrage d'un air qui semblait demander grâce. Elles étaient assez proprement vêtues, mais maigres et décharnées, et tenant une posture nonchalante nécessaire d'après la vie sédentaire qu'elles étaient obligées de mener.

Stéphane en examinant furtivement ces femmes perdus, indignes d'un sexe qu'elles déshonoraient, frémit involontairement et porta la main à son front, comme s'il eût voulu chasser les réflexions qui l'accablaient; mais lorsqu'il vint à remarquer attentivement Mme. La Troupe qui, de son côté, le regardait en versant des larmes. Stéphane pleura aussi....

Pauvre Stéphane! les larmes que tu répands maintenant te seront arrachées par la pitié; dans un instant il te faudra en verser d'autres plus pénibles encore, puisqu'ils naîtront d'un amour malheureux!.....

Et comme s'il eût eu honte de sa faiblesse, il s'essuya promptement les yeux et s'avança d'un pas assez hardi à l'extrémité de la chambre où était Mme. La Troupe. Aussitôt que le géolier se fut retiré, elle fit passer Stéphane dans une espèce de petite cellule pratiquée dans le fond de la principale chambre. Elise les suivit.

Stéphane se jeta sur un banc de bois fixé au mur et laissa retomber sa tête sur l'embranchure d'une fenêtre. Mme. La Troupe le regardait avec un air de confusion et de timidité; elle n'osait

commencer l'explication du rendez-vous qu'elle avait donné.

Enfin après un quart d'heure, Stéphane se leva brusquement comme s'il se fût réveillé d'un sommeil profond, et fixant Mme. La Troupe :

—Pourrais-je savoir, madame, ce qui m'amène ici, dans un lieu où j'ai eu tant à souffrir ?

Mme. La Troupe rougit et baissa la vue, puis elle ne répondit rien.

Stéphane se reprocha le ton d'aigreur qu'il avait pris en lui faisant cette première question ; pensant que son silence venait de là, il reprit avec plus de douceur :

—De grâce, parlez ; depuis quand êtes-vous ici ?

—Depuis hier au matin, répondit-elle sur le ton d'un condamné devant son juge.

—Par quel accident ?

—Par un accident que je devais prévoir, répondit Mme. La Troupe avec plus de hardiesse.

—Que voulez-vous dire ? dit Stéphane en reprenant son air de sévérité.

—Je veux dire que j'ai bien mérité ce qui m'est arrivé.

En prononçant ces derniers, mots, Mme La Troupe sentit disparaître toute sa timidité pour faire place à la colère et la vengeance.

—Malheureuse !

Et Stéphane honteux de se trouver en tête-à-tête avec une pareille femme, prit son chapeau et fut sur le point de se retirer.

—Attendez, monsieur, attendez, dit Mme. La Troupe en lui prenant le bras ; il s'agira bientôt plus de votre intérêt que du mien.

Stéphane frémit.

—Sachez, dit Mme La Troupe en grinçant des dents, que si je suis ici aujourd'hui, si je suis condamnée à y terminer ma vie, je dois le reprocher à un seul homme, le plus infâme, le plus exécrationnel que l'on puisse rencontrer. Malheur à lui ! voici le temps de la vengeance arrivé, voici le moment où ses crimes vont être dévoilés, où ses victimes vont se ruer sur lui pour le condamner et le maudire ! Maudit soit-il ! s'écria Mme. La Troupe dans un violent accès de désespoir, en s'arrachant les cheveux et en se frappant la tête.

Elise effrayée s'était approchée en

tremblant de Stéphane qui n'était guère plus rassuré qu'elle.

Après un quart d'heure passé dans des transes et des convulsions horribles, Mme. La Troupe devint un peu plus calme : des sueurs froides inondaient ses joues décharnées ; elle se laissa tomber sur une chaise ; puis jetant sur Stéphane des yeux égarés, elle versa des larmes abondantes, et reprit :

Je vais être la dernière des femmes qui dût terminer sa vie aussi misérablement : il fut un temps de bonheur et d'aisance pour moi, un temps de vertu et de piété, un temps où je venais moi-même consoler et secourir les prisonniers ! Et aujourd'hui qu'est devenu ce temps ! J'étais riche, monsieur, aussi riche que ces dames qui tiennent à présent les premières places dans la société ; je suis devenue pauvre, mais au moins je puis dire que je n'ai pas mérité ce premier malheur ; je l'ai dû à un frère en qui ma confiance avait été poussée trop loin.

Mme. La Troupe raconta à Stéphane cette première partie de sa vie que nos lecteurs ont déjà apprise de la bouche de Julienne.

—Voilà, dit-elle en terminant, comment du haut de la grandeur et de la fortune je me suis vue abaissée tout-à-coup au dernier échelon de la société et de la misère. Mais jusqu'alors j'avais conservé une partie de mon bonheur : la vertu et la religion. Un monstre plus terrible encore que le premier méditait sourdement le projet de me plonger dans un abîme plus profond que le premier, et d'où je ne devais jamais sortir : et cet abîme, le voilà, monsieur, dit Mme. La Troupe en étendant les bras et en montrant les quatre murs de sa prison ; et ce monstre, vous allez le connaître dans un instant.

Ce fut trois mois après la mort de mon époux que je le vis pour la première fois ; ses manières polies, son air de respect et de modestie, sa honte apparente, tout me porta en sa faveur. Et pourtant, qui eût pensé que c'était un hypocrite tel que l'enfer n'en a jamais connu, un hypocrite dont on ne pourra jamais approfondir la scélératesse et l'impudence.....

Voyant le dénuement et la misère où nous vivions, ma chère petite fille et moi, il nous comblait de présents et de bontés, et dans toutes les transactions il montrait tant d'empressement, tant

de délicatesse que je ne tardai pas à m'attacher entièrement à lui et à lui donner une amitié et une confiance sans bornes. Je lui racontai tous mes malheurs ; il feignit d'y prendre part, et se répandit en invectives et en reproches contre mon frère ; et lui-même, le monstre, roulait dans son esprit diabolique la ruine de mon âme et de ma réputation. "Madame, me dit-il, vous n'avez plus rien à espérer à la campagne ; mais si vous voulez bien profiter de l'avantage que je vais vous proposer, je suis certain que vous pourrez encore être heureuse. J'ai à Québec un hôtel qui se trouve abandonné aujourd'hui, faute d'une personne respectable et capable de remplir la fonction d'hôtelière ; je vous l'offre, madame, avec d'autant plus de confiance que je connais vos qualités et votre activité ; vous aurez, en y entrant, tout ce qui sera nécessaire pour tenir une bonne maison, et les pensionnaires ne vous manqueront pas. Je vous donne donc la préférence sur un grand nombre de personnes qui en ont déjà fait la demande."

Ma situation ne me permettait pas d'hésiter : je l'acceptai donc avec reconnaissance et huit jours après, je laissais, en pleurant, le lieu de ma naissance où j'avais passé de si heureux jours ; je fus dire un dernier adieu à la tombe de mon époux, j'embrassai tous mes amis, et je me mis en route avec Elise et le peu d'effets qui m'étaient restés.

Me voilà rendue à cet hôtel ; mais quel hôtel, grand Dieu ! Vous l'avez vu monsieur : c'était l'auberge du faubourg Saint Louis telle qu'elle est aujourd'hui.

Ici Mme. La Troupe s'arrêta pour donner un libre cours à ses larmes ; jusqu'ici elle n'avait eu à raconter que le malheur ; mais elle touchait à présent à quelque chose de plus révoltant : le crime !

Stéphane, après avoir partagé sa douleur, la pria de continuer.

— Lorsque j'aperçus cette chétive mesure, reprit Mme. La Troupe, lorsque je remarquai le délabrement, la malpropreté et l'abandon qui m'était réservés, je regrettai mon premier état, ma misère toute affreuse qu'elle était ; cependant je ne voulus pas encore m'arrêter à la pensée que j'avais été trompée ; mon protecteur (je pouvais

alors lui donner ce nom) m'avait paru trop plein de mérite. J'attendis avec impatience une visite de sa part ; il vint le lendemain matin.

Est-ce là, lui demandai-je, l'hôtel ?... "Les misérables, se dit-il avec une colère affectée, voyez un peu s'il y a à laisser quelque chose de bon à leur disposition ; voyez comme ils ont tout massacré dans l'espace d'un mois tout au plus. Je vous demande pardon, madame, me dit-il avec déférence, j'ai été trompé moi-même ; j'avais donné permission à quelques-uns de mes gens de loger ici en attendant, et voyez, ajouta-t-il en levant les épaules ; mais ne vous désespérez pas ; je vais remettre en peu de temps toutes les choses en ordre ; vous serez comme une reine ; demain, je vais envoyer des ouvriers et des effets ; prenez courage, madame, vous verrez que je suis homme à tenir ma promesse ;" et il se retira en me donnant deux dix chelins pour la journée.

Le lendemain, la semaine, se passèrent, je ne vis arriver personne, ni ouvriers, ni mon protecteur ; ce ne fut que le mardi de la semaine suivante que j'eus sa seconde visite ; il me dit que de mauvaises affaires l'avaient empêché d'avoir des ouvriers, mais qu'il le ferait aussitôt qu'il serait en état de les payer. Enfin, pour abrégé autant que possible cette malheureuse histoire, je vous dirai que mon auberge resta telle que vous l'avez vue, qu'elle ne fut fréquentée que par le rebut de la société avec qui je m'accoutumai peu à peu, si bien qu'au bout de trois mois j'en avais acquis les vices et les habitudes. A force de détours et de supplications, je parvins à apprendre que j'avais affaire à des brigands et à des scélérats dont le chef n'était autre que mon protecteur. Il m'avoua tout lui-même, et me fit de si horribles menaces, de si belles promesses, que je n'eus pas le courage d'abandonner l'auberge. Il me mit ensuite dans ses secrets et ses intérêts les plus chers ; je connaissais tous les crimes avant même leur exécution ; et ma maison devint le receptacle de tous les effets volés.

Le mystère ne pouvait durer longtemps. Cette nuit on a surpris les brigands au moment même où ils entraient chez moi pour cacher leur vol ; on fit des fouilles, elles ne furent pas infructueuses ; il était donc visible

que j'étais leur complice : et il m'a fallu subir le même sort.

Mme. La Troupe s'était empressée de raconter la fin de son histoire pour éviter sans doute les justes remarques que Stéphane aurait pu faire, et pour abrégé, autant que possible, la honte et la confusion que de pareils aveux devaient nécessairement faire naître en elle ; mais elle ne put résister plus longtemps : elle tomba évanouie sur le parquet. Elise, qui la crut morte, se jeta sur elle en l'appelant à haute voix. Ce fut une terrible scène pour Stéphane, un horrible contraste, que de voir la vertu aux prises avec le crime entre les quatre murailles d'un sombre cachot !..

Mme. La Troupe revint bientôt à elle ; puis, après avoir pressé sa fille sur son cœur, elle se traîna jusqu'à Stéphane, et retombant à ses genoux :

—O Stéphane, lui dit-elle en pleurant, si les prières d'une femme criminelle mais repentante peuvent avoir quelque influence sur vous, si votre cœur, en maudissant le crime et ses esclaves, peut respecter et aimer la vertu toujours pure au milieu du vice, daignez jeter les yeux sur cette chère enfant ; daignez protéger une misérable orpheline qui sans vous devra traîner sa vie dans l'infortune et l'esclavage, peut-être, hélas ! dans la scélératesse comme son infâme mère. Oh ! dites-moi, monsieur, dites-moi que vous l'arracherez des mains des scélérats qui m'ont perdue ; dites-moi que vous la conduirez dans le chemin de la vertu, que vous la conserverez dans la pureté où elle a toujours vécu jusqu'à présent. Viens, Elise, viens te jeter avec moi aux pieds de M. Stéphane..... Pauvre enfant ! tu n'as plus personne maintenant sur la terre !.....

Stéphane releva Mme. La Troupe, et lui promit de prendre soin d'Elise ; puis se rappelant qu'elle lui avait donné à entendre que le rendez-vous l'intéressait autant qu'elle, il la pria de le lui apprendre.

Mme. La Troupe le regarda fixement.

—Avant de vous répondre, monsieur, lui dit-elle, permettez-moi de vous faire une question. Aimez-vous encore la fille de maître Jacques ?

—Pourquoi voulez-vous savoir cela ?

—Parce que si vous ne l'aimez plus, je n'aurai rien à vous dire,

—Eh bien, supposons que je l'aime encore.

—Ce n'est pas une supposition, monsieur, je le vois bien, vos yeux m'en disent assez. Avez-vous eu des informations sur son compte ?

—Non.

—Aimeriez-vous en avoir ?

—Parlez, dit Stéphane avec crainte et inquiétude.

—Ce que je vais vous dire est terrible.

—Parlez, dit encore Stéphane d'une voix tremblante.

—Vous l'exigez donc ?

—Oui,

—Eh bien, je vous conseille d'oublier pour toujours la fille de M. Jacques.

Stéphane pâlit.

—Qu'avez-vous à dire contre elle ?

—Rien contre elle : au contraire, c'est une charmante enfant, douce, vertueuse, remplie d'excellentes qualités, aussi pure qu'un ange, je le sais de bonne part ; mais son père.....

—Eh bien, son père, qu'allez-vous dire ?

—Son père est... brigand...

—Un brigand !

—Le chef d'une bande de scélérats.

—Ciel !....

—Le même qui m'a perdue !....

—Le misérable !.... un brigand ! le chef !.... et sa fille, un ange !.... horrible mystère, dit Stéphane en faisant trois ou quatre tours dans le caveau, et en sortant brusquement comme un homme que la folie vient d'accabler.

X.

Delirium Tremens.

Trois heures sonnent lentement. Stéphane est dans la chambre étendu sur une bergère, le visage d'une pâleur livide, les yeux égarés, les cheveux en désordre et les poings fermés. Tout-à-coup il se lève, se promène à grands pas, frappe tout ce qu'il rencontre, et vient retomber sur son fauteuil ; puis il se relève encore, se roule sur le plancher, déchire ses habits, et regagne encore une fois son siège. Tantôt il grince des dents, s'arrache les cheveux, se meurtrit les bras ; tantôt il pleure, il gémit, il tremble convulsivement, puis ses yeux se ferment doucement, on dirait qu'il repose paisiblement :

Helmina, la fille d'un brigand !...

M. Jacques, un brigand !..... Chère

Helmina,....je l'aime...et c'est la fille d'un brigand, d'un chef...voilà donc les informations !... Et puis, mon père... oh ! il ne voudra pas...non, Emile ;... jamais ! que dis-je...oui, je l'épouseraicontre mon père, oh ! mais c'est horrible !.....l'abandonner !.....jamais !.....si belle, si vertueuse...Maitre Jacques... l'infâme ; je le tuerai...il le mérite... Helmina ! Helmina !....

Et Stéphane retomba dans un assoupissement léthargique qui lui fut favorable ; il s'éveilla les sens plus tranquilles, l'esprit moins agité ; il ne conservait plus qu'une douleur modérée et plus concentrée....

En ce moment on frappa à la porte, Stéphane s'efforça de reprendre son sang-froid habituel ; mais il ne réussit pas assez pour que Magloire ne s'aperçut pas de quelque chose.

—Eh bien ? Magloire, dit Stéphane avec précipitation, pour empêcher toute question de la part de son serviteur.

—Eh bien, mon maître, répondit Magloire sur le même ton, les affaires ont été rondement.

—Que trop peut-être, dit le malheureux en soupirant.

—Comment que trop ? ç'a ne peut jamais aller trop ben.

—Où demeure cet homme ?

—Justement dans une des premières maisons de Sainte Foy, une jolie p'tite maison, sur mon âme, propre comme un sou ben frotté.

—Tu y es entré ?

—Comment donc ; vous savez ben que je n'manque jamais mon coup, dit Magloire avec importance. J'ai suivi mon gars, avec beaucoup de peine par exemple ; il allait d'un pas d'cheval. Je n'me suis arrêté qu'à quelques arpents de la maison, et j'me suis enfourné dans un tas d'branches ; il n'a pas été dix minutes, et il a gagné le bois du cap Rouge.

—C'est bien cela, dit Stéphane à demi-voix, les misérables !

—Quoi ?

—Rien, Magloire, rien.

—Aussitôt que je l'ai vu dans le bois, j'suis sorti d'mon trou, et, en faisant semblant d'être ben fatigué, j'suis entré pour me r'poser. Et puis, une chance du bon Dieu, il n'y avait que deux p'tites filles, propres comme deux petites chattes, et puis jolies ! oh, dame t'nez, j'commence à être sur l'âge pourtant, et ben j'n'ai pu m'empêcher

de leur faire les yeux doux, ma parole d'honneur. Il y en avait surtout, justement celle à qui j'ai donné votre lettre, t'nez, vrai comme j'm'appelle Magloire, c'est comme le petit enfant Jésus de la messe de minuit.

Stéphane sourit malgré lui.

—Tu lui as donné la lettre ?

Eh oui, vous me l'aviez dit, pas vrai ?

—Oui ; je te remercie, Magloire....

Elle sait tout à présent, murmura Stéphane....

—Et qu'a-t-elle fait ? d'abord elle m'a remercié, car c'est poli, n'faut pas en parler ; ensuite elle a rougi, puis elle s'est retirée dans une autre chambre, et je ne l'ai plus revue.

—Et tu t'es retiré ?

—Non pas ; j'ai demandé ensuite à quelle heure on pourrait voir le maître de la maison ; on m'a répondu qu'il n'était chez lui qu'à l'heure des repas.

—Je vois malheureusement que tu n'as rien oublié de ta commission.

—Malheureusement, pourquoi ce mot ? M. Stéphane

—Ecoute-moi, Magloire ; j'ai cru que je pouvais aimer cette jeune fille, c'était pour le lui apprendre que tu lui as remis une lettre de ma part ; mais comme j'ai appris ce matin qu'il m'était impossible de consommer cet amour, j'aurais voulu au moins qu'il demeurât secret, qu'il mourut en moi seul.

—J'ai cru m'apercevoir en effet que vous l'aimiez, elle paraît si vertueuse, si bonne enfant !

—Elle l'est en effet, Magloire, elle ferait mon bonheur ; et malgré cela....

—S'il m'était permis, dit Magloire avec timidité.....

—Tu me demanderais pourquoi ? n'est-ce pas, dit Stéphane en devinant sa pensée ; eh bien, je vais te le dire ; crois-tu que le monde et mon père surtout souffrirait que j'épousasse la fille.. d'un brigand ?

—Elle, grand Dieu ! la fille d'un brigand !

—Oui, Magloire, la fille d'un brigand qui dans quelques jours peut-être périra sur l'échafaud.

—Mais c'est impossible ! M. Stéphane à la voir.....

—On ne le dirait pas sans doute, et pourtant c'est le cas. C'est un mystère que je t'expliquerai une autre fois.

Stéphane se cacha le visage dans ses deux mains et pleura amèrement.

Magloire se prit à réfléchir profondément sur ce qu'il venait d'apprendre, lorsqu'on frappa doucement à la porte, et en même temps, Stéphane, en écartant un peu ses mains, aperçut son ami Emile ; Magloire voulut se retirer, mais Stéphane le retint.

—Demeure ici, Magloire, lui dit-il.

—Encore du chagrin, mon pauvre Stéphane, dit Emile en lui frappant sur l'épaule, vous n'êtes pas raisonnable.

—Voilà longtemps qu'il pleure comme ça, dit Magloire, c'en est démontant.

—Voyons, mon cher ami, montrez-vous plus ferme que cela ; avez-vous eu des nouvelles d'Helmina ?

—Ne m'en parlez plus, Emile ; ne me parlez plus de cela ; je n'y penserai plus, je veux l'oublier, dit Stéphane avec un air de décision pénible... Pauvre Helmina !...

—De grâce dites-moi qui vous a fait prendre une résolution aussi prompte ?

L'honneur. Emile, l'honneur, croyez-vous que ce n'est rien ?

—C'est beaucoup, mais encore, parlez.

—Oui, je parlerai ; mais ce sont d'horribles révélations que je vais vous faire.

—N'importe.

—Et bien, vous rappelez-vous de Mme. La Troupe ?

—Parfaitement.

—Savez-vous où elle est maintenant ?

—Où nous l'avons vue probablement.

—Non pas où nous l'avons vue, mais où je viens de la voir....

—Expliquez-vous.

—Elle est en prison....

—En prison ! Et vous avez été la voir ?

—Il n'y a qu'un instant.

—Et depuis quand y est-elle ?

—Depuis hier ; on a trouvé chez elle des effets volés....

—La misérable, elle était donc complice ?

—Oui, Emile, complice ; elle me l'a avoué, elle m'a raconté sa vie ; vous ne vous êtes pas trompé, elle a été respectable, riche et vertueuse ; mais elle a été ruinée d'abord par un frère, et perdue ensuite.... vous ne devineriez

pas par qui ?... Par un monstre, par maître Jacques, enfin !....

—Maître Jacques, Stéphane, maître Jacques ?

—Oui, par maître Jacques.... Comprenez-vous maintenant pourquoi je pleure ?.....

—Maître Jacques, continua Stéphane, en retombant dans un accès de désespoir, le père d'Helmina, d'une jeune fille que j'ai tant aimée, que j'aime encore ; vous comprenez donc maintenant pourquoi je pleure !.....

Et Stéphane se frappait le front et se tordait les bras en répétant toujours : vous comprenez donc pourquoi je pleure.

—Du calme, de la raison, mon cher Stéphane, dit Emile en lui retenant les bras.

—Non, plus de calme, Emile, plus de repos, que lorsque la mort me le donnera ; mais toujours du chagrin, toujours des larmes.

Puis il tomba dans de nouvelles crises. Portant partout ses yeux égarés, il se leva tout-à-coup et se rua sur tout ce qu'il rencontra, malgré les efforts de Magloire et d'Emile..... Le voilà, le misérable, le voilà, Emile ; le voyez-vous ?..... approche donc, infâme ; tenez, sa fille est avec lui ; Helmina ma chère Helmina, elle pleure.... il l'a battue, le lâche !.....

Et en même temps, son père attiré par ses cris, ouvrit la porte.

—Qu'est-ce que ce bruit ? demanda-t-il ; mon Dieu, il est fou !

Puis il s'avança pour parler à Stéphane.

—Tenez, dit Stéphane en le voyant venir ; le voilà encore, le scélérat, il approche, il va me tuer.... Et Stéphane tomba sur une chaise hors d'haleine.

Que dit-il ? Seigneur ! dit M. D..... tu ne me reconnais donc pas ? mon cher enfant.

Stéphane le regarda attentivement depuis les pieds jusqu'à la tête.

—Comme tu es fou, Stéphane, tu ne reconnais pas ton père ?

Stéphane le fixa encore une fois, puis il se jeta à son cou, il l'avait reconnu.

—Oh ! pardonnez, mon père, pardonnez, c'était un rêve ; pourtant non, je l'ai bien vu, n'est-ce pas qu'il est venu, il a voulu me tuer parce que j'aime sa fille, le scélérat !

—Tu te trompes, Stéphane, personne n'est venu excepté moi.

—Ne le laissez plus entrer, mon père, c'est un brigand, maître Jacques!

—De qui veux-tu parler? pauvre enfant.

—Je parle, continua Stéphane, en regardant au fond de l'appartement et en regardant et en montrant du bout de son doigt, je parle de celui qui était là il n'y a qu'un instant, de maître Jacques, le père d'Helmina.

Stéphane tomba épuisé dans les bras de son père.

Emile et Magloire le transportèrent doucement sur son lit; son repos fut assez paisible.

—Mon cher Emile, dit M. D... croyez-vous à des suites dangereuses pour sa santé?

—Il n'en sera rien, j'espère, monsieur, si toutefois Stéphane sait modérer sa douleur et prendre un peu plus sûr lui.

—Pauvre enfant!.....mais dites-moi, quel est ce maître Jacques dont il me parlait? sans doute un homme qu'il se figurait.

—Je vais vous raconter cette histoire en peu de mots, dit Emile en parlant le plus bas possible. Il y a environ quinze jours, Stéphane rencontra une jeune fille dont il devint amoureux, sans même connaître sa famille et sa naissance. Nous avons fait ensemble beaucoup de perquisitions à cet égard, et ce n'est qu'aujourd'hui que votre fils a appris que son amante est la fille d'un brigand nommé maître Jacques.

—Le malheureux! s'enmouracher d'une pareille fille!

—Je vous assure, monsieur, que c'est la plus charmante enfant que j'aie rencontrée; et de plus, Stéphane a appris qu'aux qualités extérieures, elle réunissait encore celles du cœur et de la vertu.

—Comment cela peut-il être dans la fille d'un brigand?

—Je l'ignore; mais je sais que c'est le cas,

—Quand tout cela serait vrai, mon cher Emile, vous conviendrez que sa naissance gâte tout cela.

Malheureusement oui; et voilà ce qui cause tout le chagrin de votre fils.

—Pourvu au moins, dit M. D... d'un air découragé, que la jeune fille ignore cet amour.

—Elle le sait, monsieur, dit Magloire, je lui ai remis une lettre de la part de M. Stéphane qui le lui a appris.

—Mille damnations! il ne manquait plus que cela. Peut-il avoir poussé la folie jusqu'à ce point!

—Il le regrette beaucoup à présent, soyez-en persuadé, dit Emile.

—Il est bien temps vraiment de le regretter; mais croyez-vous que la jeune fille l'aime de son côté?

—J'en suis certain.

—L'incensée! elle se connaît pour tant!...

—Pardon, monsieur, dit Magloire; j'ai entendu dire de M. Stéphane qu'elle ignorait elle-même que son père est un brigand.

—Quel coup pour elle lorsqu'elle l'apprendra! dit Emile.

—Mais c'est donc un mystère? dit M. D... en levant les mains au ciel.

EUGÈNE L'ÉCUYER.

(A continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

A LA FLEUR

III

CIMETIÈRE DE BELMONT.

QUEBEC.

Une jeune Sœur, vivant à l'étranger, ayant reçu de sa famille canadienne une petite fleur cueillie sur la tombe d'un frère unique et regretté, écrit la pièce suivante:

I

Viens ici, blanche fleur, partager tour à tour,
D'un cœur infortuné, les larmes et l'amour.
Oui, viens, petite fleur, enfant du cimetière,
Près de moi répéter le sanglot, la prière,
La plainte qui, là bas, au séjour de la mort,
Remontent tristement des nombreux lits funèbres,
Réclamant assistance au milieu des ténèbres.
Reste là, sur mon cœur, toi dont j'aimai le sort:
D'un frère tu connus la dernière demeure,
Viens pleurer avec moi ce frère que je pleure!

II

Il était simple et bon..... Son âme que j'aimais.
Au contact des méchants ne se souilla jamais.
La vie, accumulant ses heures de souffrance,
Avait compté, pour lui, des jours remplis de fiel.
Courageux, plein de foi, l'œil tourné vers le Ciel.
Il s'écriait souvent: "J'ai là mon espérance."
Dans un moment d'angoisse, il avait dit "Ma Sœur,
"La terre, pour ton frère, a de bien tristes fêtes,
"L'horizon se fait noir, j'entrevois des tempêtes:
"Recommande-moi bien au Jésus de ton cœur!"

III

Puis, un jour, lorsqu'enfin arriva la fortune,
 Sur son front pâle on vit un rayon de plaisir ;
 Ce ne fut qu'un éclair, et tout dut s'obscurcir.....
 Dédaignant à son tour, la richesse importune,
 Epuisé, vers son Dieu mon frère s'en allait !.....
 De la terre étrangère, où le Ciel m'exilait
 Que n'ai-je pu te suivre à la terre bénie !
 Non, non... Dieu l'a voulu... rien, plus rien ici bas !
 La tombe de Belmont ne verra même pas
 Les larmes de la sœur mouiller l'herbe fleurie !

IV

Loin des ombres en deuil, planant sur chaque croix,
 Et qui mêlent, au soir, leur plaintive prière,
 Madeleine ne peut faire entendre sa voix,
 Réveiller les échos du lointain cimetière,
 Non, jamais !.....

Blanche fleur, guirlande de la mort,
 Dis-le moi, vivais-tu, quand, sur la froide neige,
 Lentement descendit le funèbre cortège ?
 — *« Sa tombe est mon berceau, je partageai son sort.
 Reposant près de lui, sous un voile de givre. »*
 Ah ! pourquoi du passé rouvrir le triste livre ?.....

V

Bon frère, je t'aimais..... pardonne à ma douleur,
 Je veux me résigner ; mais si parfois le cœur,
 Sous le deuil étouffé, dit en pleurant sa peine
 Ne t'en afflige pas..... Non, toujours Madeleine,
 En voyant les points noirs, semés sur l'horizon,
 Souffrante, mais soumise, incline sa raison.
 Puissé-je sans trembler, braver les vents d'orage.
 Et trouver le sentier qui mène droit à Dieu !
 Frère, reçois mon âme au terrible passage.
 Quand l'heure sonnera pour le dernier Adieu !.....

X.

UN CHARTREUX.

On compte parmi les Chartreux, de
 Montreuil-sur-Mer, un général russe.
 Avant d'entrer dans les ordres, le général
 s'était rendu en audience particulière
 près de l'empereur de Russie.

— Sire, ai dit-il, je viens vous apporter
 ma démission.

— A votre âge ! lui dit le czar, et
 pourquoi donc ?

— Parce qu'après avoir été votre ser-
 viteur pendant de longues années, je
 veux consacrer le reste de ma vie à en
 servir un autre.

— Ah ! comment ? en servir un autre
 que moi ! et qui donc ?

— Dieu, sire !

— Oh ! c'est différent alors, je vous
 approuve hautement ; je vous conserve
 même votre traitement en entier.

Et régulièrement arrive à la Char-
 treuse le traitement du général, envoyé
 chaque année de Russie.

Le prieur du couvent est un ancien
 capitaine d'artillerie.

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

—
 ETUDE DE MŒURS.
 —

CHAPITRE I.

Les Chantiers.

—
 LA FORET.

(Suite.)

§ 3.—François-le-veuf.



'ARRIVAI au terme de ma
 course bien avant l'heure
 ordinaire du retour de
 l'ouvrage et de la rentrée
 des travailleurs au camp.
 En approchant du logis,
 mes oreilles furent frap-
 pées par un chant d'une
 mélancolie douce, que mo-
 dulait une voix dont les
 accents avaient des larmes
 et allaient au cœur.

Après le prêtre, le médecin est celui
 de tous qui est le plus à même de com-
 prendre les joies et les douleurs de la
 sensibilité. Il est peu des souffrances
 de la pauvre humanité qui ne s'évalent
 devant ses yeux et peu, par conséquent,
 auxquelles il ne participe, s'il est di-
 gne de l'espèce de sacerdoce qu'il
 exerce.

Si tout était peine dans cette com-
 munion de souffrances, l'homme sen-
 sible serait bientôt brisé à ce contact
 de tous les jours ; mais il y a, dans ce
 partage des angoisses de ceux qui souf-
 firent, des consolations qui font plus de
 bien encore à celui qui donne sa sym-
 pathie qu'à celui qui la reçoit. Et,
 pour ce qui est des peines morales,
 notre nature est ainsi faite que toute
 douleur légitime porte en elle comme
 un baume qui en adoucit l'amertume.
 Le poète a dit :

La peine a ses plaisirs, la douleur a ses charmes !

Dans un ordre supérieur d'idées, en dehors de cette sensibilité purement humaine qui a ses périls, il y a cette parole du sermon sur la Montagne : "Heureux ceux qui pleurent." Tant il est vrai que si l'on descend au fond de soi-même, on ne tarde pas à découvrir qu'il n'est pas une seule corde de l'âme humaine qui ne résonne à l'unisson de la véritable doctrine, même dans le sens naturel des choses.

Celui, dont j'avais reconnu la voix au milieu des bois et que j'appellerai François, souffrait d'une douleur dont le charme menaçait de lui devenir funeste. C'était une de ces natures d'élite qui semblent comme dépaysées au milieu du monde tel qu'il se présente d'ordinaire : il y avait, dans son organisation d'immenses ressources à côté de très grands dangers. Jeune encore il avait, pendant plusieurs années, vécu du bonheur d'une union parfaitement assortie : l'idée que ce bonheur pouvait ne pas durer ne lui était pas même encore venue à la pensée, lorsqu'une maladie soudaine lui enleva sa femme, le laissant seul chargé du soin de trois jeunes enfants.

La douleur que François ressentit fut aussi profonde qu'elle était sincère : le changement opéré dans son caractère fut tel, que ses parents et amis ne crurent rien voir de mieux à faire, une fois la première année de veuvage passée, que de lui conseiller de se remarier. Cette proposition n'eut pour résultat que d'aggraver son mal et de l'irriter à peu près contre tout le monde. Il se ressouvint, alors que sa femme lui parlait souvent de secondes noces assez malheureuses, arrivées dans leur voisinage, et qu'elle déplorait le sort de pauvres petits enfants traités, dans le nouveau ménage, comme des étrangers fort mal vus.

Il se ressouvint que sa jeune femme était tellement préoccupée du sort de ces pauvres petits, qu'elle avait adopté, pour chanson favorite, une mélodie populaire fort touchante, dont les paroles ont trait au sort de petits orphelins confiés aux soins d'une marâtre.

François avait entendu tant de fois chanter cette mélodie à sa femme, alors qu'elle faisait tourner son rouet ou berçait ses enfants, qu'il la savait par cœur. Du reste, il ne faisait pas grande attention au sujet au temps de son bonheur ; ces couplets étaient bien connus dans

le pays, et ce à quoi François prenait alors le plus de plaisir dans une chanson, c'était à la voix de sa femme.

Mais l'air et les mots de cette mélodie lui revinrent en mémoire à la proposition d'un nouveau mariage, et avec eux les propos de sa femme et le sort des enfants qu'elle plaignait tant. Il voyait dans cette conduite de celle qu'il avait tant aimée quelque chose de prophétique. Tout cela fit un tel ravage dans le cœur et la tête du pauvre veuf, déjà fort fiévreux, qu'il en contracta une maladie assez sérieuse, à laquelle, cependant, sa forte constitution l'arracha bientôt.

C'était donc ce chant de sa femme, ou plutôt cette *complainte*, comme le peuple a si bien nommé ces compositions naïves et mélancoliques, que François-le-veuf chantait, lorsque j'arrivai au chantier. Appuyé sur les pièces de la cabane à l'extérieur, près de l'une des petites fenêtres de ce rustique logement, dans le demi jour de la forêt, je l'écoutai jusqu'au bout, avec un intérêt plein du charme douloureux que savait rendre le chanteur.

La complainte des trois petits enfants a dû être composée par quelque jeune mère, allant s'éteindre dans la dernière période d'une douce consommation. Elle raconte que trois petits orphelins voyaient la maison de leur père régie par la verge de fer d'une marâtre ; qu'un jour, maltraités outre mesure, ils quittèrent le toit paternel pour aller à la recherche de leur mère absente. Ils n'avaient pas fait long de chemin qu'un messenger céleste les accosta, au pied d'une croix plantée près de la route, et leur dit :

Où allez-vous mes anges,
Trois beaux anges du Ciel ?

Les enfants répondent ingénument qu'ils cherchent leur mère, et demandent au Chérubin s'il ne l'a pas vue.—

—Oui, répond celui qui est sans cesse au pied du trône de l'agneau, et allez dire à votre père de venir ici avec votre belle-mère pour la voir, elle veut vous parler tout bas.

Les enfants obéirent, et il est dit qu'après l'entrevue du père, des deux mères et des enfants, au pied de la croix en présence des anges, les orphelins n'eurent plus à se plaindre.

Ce petit drame, si poétique, est rendu dans un langage tellement naïf que la musique seule peut en faire passer

les mots ; ce qui est le cas, du reste, pour beaucoup de cantates autrement prétentieuses et moins belles de librettistes célèbres.

Dans le moment dont je parle, la *complainte des trois petits enfants* était chantée, loin du foyer domestique, en l'absence de toute femme et de tout enfant, par un hercule du travail qui se croyait seul à s'entendre, ou plutôt chantait pour les absents ; et ce chant, passant par cette forte poitrine, n'avait rien perdu de sa candeur et de sa tristesse.

Il était évident qu'il y avait là un grand service à rendre, ou du moins à tenter de rendre à cet infortuné jeune homme ; car les choses ne pouvaient pas aller longtemps ainsi sans affecter la santé ou la raison, peut-être les deux à la fois.

François avait une intelligence supérieure, un grand bon sens naturel et un profond sentiment du devoir ; il était attaché à la religion et avait une honnête détermination d'en accomplir les préceptes. Avec cela tout est possible.

J'entrai dans la cabane du Chantier et, donnant la main au vigoureux garçon qui s'y trouvait seul, et que ma brusque apparition avait évidemment décontenancé, je lui dis :

— Mon pauvre François, toujours triste et pas encore raisonnable ! Et pourquoi avoir abandonné la hache que tu manies si bien et qui te rapporte de gros gages, pour accepter le poste de cuisinier qui ne va pas à tes habitudes et pour lequel tu es moins payé ?

— Docteur, vous m'avez découvert ! Vous savez bien que je n'ai pas peur des gros travaux ; mais j'aime à être seul et le *couque* est presque toujours seul au *camp*.

— Oui, le *couque* du *camp* des Deux-Rivières aime à rester seul, pour chanter sa tristesse et nourrir sa douleur ; en attendant que cette douleur le tue, et que sa mort prive le père de trois enfants qui ont déjà perdu leur mère.... Tu te rappelles ce que je t'ai dit pendant ta convalescence l'été dernier. Eh ! bien, ne t'aperçois-tu pas que tu es pâle ? ta santé ne résistera pas, et tes enfants ont besoin de toi, pourtant..... Voilà deux ans que ta femme est morte ; il est temps que, sans l'oublier, tu songes surtout aux enfants qu'elle t'a laissés.

— Je comprends cela, me répondit

François ; mais si j'ai l'air un peu moins triste, si je me mêle aux autres, ils sont tous là qui me guettent, me parlent de me remarier.... Ils sont sans cesse à me dire : " les morts " avec les morts, les vivants avec les vivants ".... Et si j'aime mieux les morts, moi ; et si j'ai peur des belles-mères pour les petits enfants ?

— Ne sois pas injuste envers toutes les femmes, parcequ'il y en a de mauvaises, François, tu en as d'autant moins le droit que la tienne était excellente : d'ailleurs, tu n'es pas obligé de te remarier si cela ne te convient pas. Je serais indigne de te donner des conseils, si je ne comprenais pas tout ce que ta peine a de légitime et d'honorable pour toi ; mais il ne nous est pas permis de tout donner au sentiment, le devoir a ses droits et la raison les siens : tu n'as pas oublié ce que M. le Curé t'a dit à ce sujet. Ah ! si ta femme pouvait te parler, du haut du Ciel où Dieu l'a reçue bien sûr, elle se joindrait à tous ceux qui s'intéressent à toi pour te donner les mêmes avis. Si tu ne te rendais pas enfin, tu serais coupable et ta douleur même n'aurait plus le même droit à l'intérêt de Dieu et des hommes. Il faut se soumettre aux décrets de la Providence.

Et puis, tu dois comprendre qu'il n'est pas juste d'imposer ainsi ta tristesse à tout le monde. Tes compagnons de labeur ont besoin de leur gaieté, pour les aider à supporter leurs durs travaux : tu n'as pas le droit de mettre ainsi ceux que le sort amène sur ton chemin dans l'alternative d'épouser une douleur, qui dépasse les bornes prescrites, ou d'encourir ta mauvaise grâce. Tu ne peux pas ainsi faire ton devoir.

Allons, sois sage, ajoutai-je, en tendant de nouveau la main à mon brave ami ; car on entendait le bruit de quelqu'un à la porte.

François s'arrêta, me regarda en face comme pour me lire au fond de l'âme, puis il dit :— je serai sage, et cela avec un air de décision et de calme, énergie qui me fit plaisir.

François a tenu parole ; mais jamais il ne voulut suivre l'avis de ses proches qui voulaient le faire remarier.

Au moment où François achevait de parler, on entendit *battre des raquettes* et un instant après la porte s'ouvrit, laissant pénétrer dans la cabane un vigou-

reux vieillard, chargé d'un loup-cervier et de quelques lièvres pris à la chasse.

2 1—Le Père Michel.

Bonjour, Père Michel, m'écriai-je en reconnaissant le nouveau venu, je vois que vous faites ici la guerre au gibier et que vous ne réussissez pas mal, comme d'ordinaire.

Bonjour, docteur, bonjour ! Mais je ne peux pas me plaindre depuis que je fais la gargotte avec François. Pourtant les loups-cerviers sont donc futés cet hiver !..... Sapristi, si j'avais su que vous veniez nous voir, je vous aurais bien fait dire de m'apporter *de la drogue*. J'ai du *rognon de castor*, ah ! pour ça je n'en manque jamais ; mais j'aurais besoin de *Sartifida* et d'*Huile d'Aspic* (1). Tenez, j'en avais composé une il y a deux ans, que les loups-cerviers me suivaient à la piste ; si bien, que je ne prenais quasiment tous à la *passée* (2) ;

Le père Michel était un beau vieillard d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, chez qui la force de la constitution se révélait dans toute l'habitude du corps. Ses larges épaules et son cou nerveux portaient une tête magnifique, dont la chevelure toute blanche, était encore aussi touffue que celle d'un jeune homme. L'ensemble de sa personne avait cet air de négligence, ce chiffonné qui plaisent tant aux artistes. La vivacité de son regard et de sa parole contrastait avec cette allure lente et mesurée, qu'acquièrent les hommes qui n'ont point épargné les fatigues et les aventures. Gai d'ordinaire, il tombait quelquefois dans des rêveries s'ennuyées, dont il n'était pas toujours facile de le faire sortir. C'était un grand conteur : comme il avait beaucoup vu, beaucoup entendu et un peu lu, son répertoire n'était jamais épuisé : il aimait, du reste, autant à conter qu'on aimait à l'entendre. Il savait, sur le bout du doigt, l'histoire de l'*Oiseau Figuelnousse*, le conte du *Merle*

(1) Mots consacrés par les chasseurs pour désigner l'Asa-fetida et la Lavande, qui entrent dans certaines drogues faites pour attirer le gibier.

(2) Ces termes canadiens de chasse expriment deux façons de tendre les collets pour les captures des bêtes sauvages : *Tendre au parc*, c'est placer le collet à l'entrée d'un petit enclos soigneusement fait de branches et au fond duquel est déposé un appât. *Tendre à la passée*, c'est tendre un collet sans enclos ni appât, sur un chemin que l'animal a coutume de suivre, ou qu'on lui fait prendre par quelq'expédient de chasseur.

Blanc, beaucoup des histoires de la littérature populaire, des légendes, des récits de chevalerie et, surtout, son histoire à lui qui n'était pas le moins prisé de ses récits. Le vieux diseur avait une excellente éducation domestique, une assez bonne instruction élémentaire, une coupe heureuse d'esprit, aussi l'écoutait-on avec un intérêt plus qu'ordinaire.

Le père Michel ne faisait pas partie du personnel du chantier, il se trouvait là en qualité de chasseur. C'est assez l'habitude des anciens *trappeurs*, qui n'osent plus entreprendre de longues et pénibles chasses et qui redoutent la solitude, comme presque tous les vieux, de s'aller loger dans un chantier, autour duquel, à quelques lieues à la ronde, ils établissent leurs chemins de *plaques* et leurs *tentes*. Ils n'attrappent guère que des lièvres, des perdrix et des loups-cerviers, qui sont comme les reliefs de leurs anciens festins. Si, par hasard, un castor ou une loutre leur tombe entre les mains, il faut voir avec quelle joie ils s'en emparent et, avec quelles précautions oratoires d'apparente insouciance, ils en parlent à tous ceux qu'ils rencontrent, *quand ce ne serait qu'un castor errant* (3) !

Après avoir déposé en entrant son gibier dans un coin, le Père Michel était venu me donner la main et s'était assis près de moi, pour entamer, un avancement d'hoirie, un bout de conversation.

—Mais, dites donc, quelle bonne idée vous avez eu de venir nous voir. Si j'avais su ça, je vous aurais conservé une queue de castor pour vous régaler : avec ça qu'ils sont gras *les castors* cet hiver, *celui* que j'ai pris il y a quinze jours faisait envie à voir.

Vous ne terez donc jamais votre paix avec les castors, Père Michel ?

—Que voulez-vous ? A dire le vrai

(3) Les chasseurs appellent *castor errant* un castor qui, privé de son associé ou de ses compagnons par un accident quelconque, mène une vie complètement solitaire, sans *chaussée*, et par conséquent, sans *étang*, sans *cabane* et sans *amas*, il cherche, dans les berges des rivières, dans les tas de bois charroyés par les courants et arrêtés sur les îles ou en travers des ruisseaux, un abri où l'eau pénètre.

Ainsi placé seul en un coin, il est facile de voir que ses moyens de garde et de fuite sont réduits à peu de chose : d'ailleurs, comme l'habileté d'un chasseur de castor consiste à prendre les uns après les autres ces intéressants animaux, sans alarmer le reste de la troupe, on conçoit pourquoi la capture d'un *castor errant* n'est pas compté pour une très-grande prouesse.

je crois que je ne serais pas bien reçu si je me présentais dans le *paradis des castors*, comme disent les Sauvages. Enfin, *dans la peau mourra le renard* comme dit le proverbe !..... Mais à propos, vous souvenez-vous de notre pêche aux flétans (4) de notre gros flétan de sept pieds..... et du mirage ?

Ici le Père Michel me rendait des points : mon flétan de sept pieds (il n'en avait réellement que six et demi) valait bien son castor, *si gras* qu'il fut. *Que voulez-vous ?* J'avais fait mes *première lignes* de pêcheur de flétans avec le Père Michel : en rappelant la journée que nous avons passée ensemble sur *les fonds* (5), il touchait à un souvenir agréable pour tous deux.

§ 5.—Une Digression.

Aussi, était-ce une belle et tiède journée du mois de juillet que celle dont mon vieil ami venait de me parler. Au moment où il évoquait le ressouvenir, nous étions au mois de janvier, au milieu de la forêt enveloppée des neiges ; l'hiver charroyait avec fracas d'énormes glaçons sur le fleuve, à l'endroit même où le jour dont il s'agit notre berge reposait mollement sur l'onde, retenue par son grapin.

Oui, c'était une belle journée et nous fimes une bonne pêche ! J'ai tant de plaisir à me les remémorer, qu'à je veux un instant oublier que je suis dans les chantiers, pour en parler un peu.

La pêche au flétan est bien une des pêches les plus intéressantes que je connaisse ; une véritable guerre qui demande une tactique particulière.

Les engins de cette pêche consistent en une ligne d'une quarantaine de brasses au moins, soigneusement roulée sur un cadre de bois qu'on nomme *carrette*, un harpon, une hache et une gaffe. La ligne, semblable à celles dont on se sert pour la pêche à la morue, porte une cale de plomb, dont le poids varie selon la force des courants au milieu desquels on pêche ; de l'extrémité de cette cale partent deux

(4) Ce poisson plat, qui atteint quelquefois une longueur de dix pieds et un poids de deux à trois cents livres, est abondant dans certains endroits du bas Saint Laurent. Sa pêche est une lutte pleine de sensation et d'intérêt.

(5) Les *fonds* sont les endroits du fleuve où l'on pêche. Il y a les *grands* et les *petits fonds* ; sur les grands fonds on pêche dans les quinze à vingt brasses d'eau, sur les petits fonds dans les cinq ou huit brasses.

avançons, armés chacun d'un gros haim ou croc.

Le flétan est difficile, il faut lui servir pour *bouette* du poisson très frais, autrement il ne donne pas. Il mord, d'ordinaire, fort doucement, en produisant sur la main du pêcheur la sensation d'un poids considérable ajoutée à la ligne.

Dès qu'un flétan a mordu à l'une des lignes de ceux qui pêchent dans la même embarcation, l'heureux pêcheur donne avis aux autres, qui tous retirent promptement leurs lignes ; car autrement il y aurait danger de voir toutes ces lignes se mêler pendant la lutte avec l'animal. Ceci fait, on *accroche*, c'est-à-dire qu'un coup sec fait entrer le croc dans la gueule du flétan. Alors le poisson *part*, et il faut, en ménageant cependant une certaine résistance, lui *donner de la ligne* ; autrement il briserait tout, on vous seriez obligé de tout laisser aller comme cela arrive quelquefois ; puisque l'on prend des flétans qui ont des crocs attachés aux cartilages des mâchoires. Un pêcheur m'a même dit qu'il avait pris un flétan de neuf pieds lequel avait sept crocs dans la gueule ; mais je ne garantis pas l'exactitude du fait.

On donne donc de la ligne, mais avec parcimonie, jusqu'à ce que la traction opérée par le flétan diminue ; alors on *reprend la ligne*, sans secousses. Toute cette opération se renouvelle autant de fois qu'il est nécessaire, pour fatiguer l'énorme poisson, *noyer le flétan*, en terme du métier.

Enfin, on attire doucement l'animal près de l'embarcation ; s'il résiste encore, à cinq ou six pieds dans l'eau on le harponne, sinon de suite on le *gaffe* par la tête. Au besoin, on lui sépare l'épine dorsale en deux, d'un coup de hache.

Une fois l'animal embarqué, il se *débat* et frappe l'intérieur de la chaloupe à coups redoublés de sa puissante queue : si, alors, le flétan menace de devenir trop incommode on l'*assomme*, d'un coup de tête de hache entre les deux yeux.

Voici, en peu de mots et en gros, ce que c'est que la pêche au flétan, pleine d'émotions, de fatigue et d'entrain, pour peu qu'on soit *chanceux*. Tout cela ayant lieu sur les grandes eaux salées du Saint Laurent, à une ou deux

lieues au large, par un temps calme et dans la plus belle saison.

Notre pêche avait été heureuse *cette fois là* : à une heure de l'après midi nous avions pris cinq beaux flétans, tous vigoureux et que, par conséquent, nous avions eu le plaisir de *ligner* chacun plusieurs fois. Le dernier capturé venait de cesser de *se débattre* au fond de la berge ; le bruit des derniers coups frappés, sur le vaigrage par sa large queue, s'était éteint dans le silence qui régnait en ce moment.

Il faisait un calme parfait ; *la mer* (6) *était comme de l'huile* : de petites vapeurs déliées et légères s'élevaient de la surface des eaux. À la douce tiédeur de l'air, au calme des ondes, tout autour de nous semblait enseveli dans un demi-sommeil plein de douce langueur, vraie sieste de la nature au milieu d'un beau jour d'été.

À notre droite se déroulait à l'horizon, comme un ruban bleu, les côtes du nord ; à notre gauche était l'Île Saint Barnabé, et, plus loin, l'amphithéâtre que forment les contreforts des montagnes de la côte sud, en avant de nous l'Île du Bic et le Biquet, en arrière les eaux à perte de vue, à distance autour de nous, quelques berges de pêcheurs, des canots de chasseurs à la pourcie et quelques grands navires *en calmes* au large.

Le phénomène du Mirage est fréquent sur le fleuve Saint Laurent ; mais quelquefois il se présente avec des splendeurs qui défient toute description : c'est un spectacle de ce genre qui commençait, en ce moment, à se dérouler devant nous.

Les Napolitains, à qui on voudrait enseigner à se vendre, à s'enivrer et à se déchirer dans les élections, ou bien à s'ensevelir dans les mines pour la plus grande gloire du régime constitutionnel, et qui ont le mauvais goût de trouver plus agréable de se chauffer au soleil, comme du temps du bon roi Ferdinand II, les Napolitains appellent poétiquement le mirage : *Les enchantements de la Fée Morgane*.

La Fée Morgane vint donc ce jour là étendre, avec une complaisance extraordinaire, sa baguette enchantresse

sur le grand fleuve qu'elle visite souvent. Alors tous les objets commencent à se mouvoir lentement, en changeant de forme et d'aspect. Les uns s'élevaient au-dessus de l'eau en prenant des contours fantastiques, les autres semblaient descendre dans des ondes d'une transparence extrême, où ils apparaissaient comme autant de fantaisies de dimensions colossales au fond d'un *aquarium* géant.

Les navires du large se montraient, tantôt avec une coque immense surmontée de toutes petites mâtures, tantôt avec d'énormes antennes portées sur une charpente à peine visible.

Quelquefois, dans ces changements incessants d'effets scéniques, l'image des objets apparaissait dans les airs et renversée ; quelquefois deux figures du même objet se montraient, juxtaposées l'une à l'autre, de telle façon que deux images d'un navire, par exemple, se dessinaient, l'une portée sur la surface de l'onde et droit sur sa quille, l'autre flottant dans l'air et la voilure en bas. Dans cet effet d'optique, deux embarcations se touchaient par l'extrémité des mâts, deux îlots couverts de verdure par le sommet des arbres.

Les îles voisines prenaient les contours les plus variés et les plus féeriques ; des clochers, des dômes, des minarets, des palais, des tours, des murailles s'élevaient graduellement dans un lointain vapoureux, pour de suite faire place aux dessins les plus bizarres.

Tout cela était baigné dans une atmosphère d'une douceur délicieuse, qui fondait les contours de tous les objets et leur prêtait une couleur particulière, dans des tons si chauds qu'il semble impossible de les voir jamais reproduits, par le pinceau des artistes.

Il y avait des instants où tout disparaissait ; alors nous demeurions comme suspendus dans un milieu indéfinissable, espèce de vide apparent, à travers lequel nulle forme à nous étrangère ne se laissait voir. " *C'est comme une vision de rien !* " disait un de mes compagnons de pêche, dans son langage pittoresque. Il y eut un moment où cet isolement de tout, fit soudainement place à une apparition réellement fantasmagorique.

Un petit canot de chasse, monté de deux hommes nageant debout à l'aviron, s'était approché tout près de nous, sans nous voir et sans être vu. Le mi-

(6) Dans le bas du fleuve on dit toujours *la mer*, en parlant des eaux du fleuve qui, étant salées, soumises au flux et reflux et formant une vaste nappe, affectent en effet tous les caractères des eaux océaniques.

rage nous le découvrit, tout à coup, arrivant sur notre embarcation ; mais dans des proportions telles que les chasseurs faisaient l'effet de deux géants, dominant notre esquif de leur taille et semblables à des ogres prêts à faire de nous leur proie. L'apparition fut si subite et si étrange que tous nous poussâmes une exclamation, ne nous rendant pas de suite compte de ce qui nous menaçait ainsi.

Ces effets de mirage, se produisant comme dans un kaleïdoscope, durèrent, avec une intensité qui variait d'un moment à l'autre, pendant environ une demi-heure. La science explique plus ou moins ce phénomène ; mais rien, de ce que peut faire ou imaginer l'homme, n'est capable de donner une idée de sa magnificence.

Jamais, pour ma part, je ne l'avais vu se manifester dans les conditions de splendeur qu'il affecta cette fois : le Père Michel était tellement de cet avis, lui aussi, que je ne l'ai presque pas rencontré de fois depuis qu'il ne m'en ait parlé.

§ 6.—La cuisine au chantier.

Un temps de calme, assez long pour se remettre en mémoire ce que je viens d'écrire, avait suivi les derniers mots du Père Michel. Le silence était venu de ce que, comme moi sans doute, il aimait à faire passer en revue devant son imagination les visions de cette délicieuse journée.

Dis donc, François, exclama le Père Michel, en revenant de sa courte rêverie, je m'aperçois que tu t'es mis à faire quelque chose d'extra pour le souper. On ne mangera pas de *catalognes* (7) ce soir. M'est avis que ton civet ne sera pas trop chétif : du lièvre, de la perdrix et du lard bien mitonnés ensemble, ça n'est pas à jeter aux chiens ; mais il faudrait avec cela quelque chose de fine bouche, pour servir comme qui dirait de dessert. Tiens, ajouta le vieux en décochant de mon côté un coup d'œil narquois, je vais faire un *Rat-Musqué*.

Or je dois d'apprendre à mon lecteur,

7) On connaît ce gros tapis de manufacture domestique qu'on appelle *catalogne* : nos gens des chantiers ont donné ce nom de bonne humeur à des crêpes au lard qu'ils aiment assez à manger de temps en temps, mais qui ne font pas partie de leurs mets d'apparat.

comme je l'appris alors moi-même, ce que c'est qu'un *Rat musqué à la Père Michel*, selon que dirait le menu de tous les restaurants de quelqu'importance, si les restaurateurs savaient préparer ce met succulent.

Le meilleur moyen, sans aucun doute, d'initier à ce secret culinaire ceux qui liront ces lignes, c'est de décrire le procédé, tel que je le vis pratiquer sous mes yeux par un grand maître, dans le *camp* du chantier des Deux-Rivières.

D'abord le Père Michel se lava consciencieusement les mains, ce qui n'était pas de luxe, après avoir toute la journée *manigancé la cuisine à loup-cervier*, comme il nous le dit avec une franchise qui lui fait honneur.

Ceci fait, le Père Michel mit dans un grand plat de la farine dont, avec addition d'eau chaude, il fit une pâte solide ; laquelle pâte, une fois à peu près confectionnée, fut étendue sur la table au moyen d'une bouteille vide. Je dois dire, pour être exact et pour être juste, que la table avait été, préalablement, couverte d'un linge parfaitement net et saupoudré de fine fleur de farine.

L'habile artiste assaisonna de beurre cet appétissant feuillet de pâte, puis il roula le tout, avec le soin qu'un noble prend à plier ses parchemins, enveloppant dans les replis de la pâtisserie la copieuse couche de beurre qu'il y avait déposée. La masse fut ensuite pétrie, incorporée et arrangée dans la forme voulue.

A cette phase du procédé, le Père Michel mit sur le feu un grand chaudron dans lequel il versa un peu d'eau, pour y déposer l'énorme gâteau de pâte qu'il arrosa incontinent d'un grand pot de mélasse.

Le tout n'avait point été longtemps sur le feu qu'une odeur de *tire* se répandit dans la cabane, en un fumet délicieux.

La cuisson terminée, le Père Michel leva le couvert et nous monta, s'élevant triomphalement au-dessus d'une mare de mélasse à demi candie, le dos brun marron de son *Rat-musqué*.

Or le *Rat musqué* du Père Michel avait, je vous l'affirme, une apparence superbe, et, je puis ajouter, un goût délicieux, comme j'eus l'occasion de le constater un peu plus tard.

§ 7.—La rentrée au camp.

Les apprêts du repas n'étaient pas encore tout à fait terminés que le Contremaître arriva. Après avoir donné ses derniers ordres pour clore les travaux de la journée, il revenait au camp afin de s'assurer que tout était bien de ce côté, et présider à l'arrivée des travailleurs et des voitures.

Je n'ai pas besoin de dire que j'offris mes devoirs au maître du logis et que j'en fus reçu, avec cette politesse et cette hospitalité faciles qui distinguent l'homme de bon sang, faisant les honneurs de sa maison,

Bientôt arrivèrent, par petites escouades, les travailleurs fatigués, affamés, bruyants et joyeux. Ils déposaient les haches, les pelles et les raquettes en bon ordre autour du camp, dételèrent les chevaux, et les menèrent à l'écurie pour leur donner les premiers soins; puis enlevant, avec leurs couteaux de poche, la neige attachée à leurs habits, ils entraient les uns après les autres dans le camp.

L'échangeai des poignées de main avec tous ces braves gens et, pendant que François aidé de quelques uns des plus jeunes achevaient de préparer la table, je répondais aux mille questions qui m'étaient faites. La conversation roulait sur les nouvelles de la Paroisse, sur les fêtes de Noël et du jour de l'an, les mariages et les morts—“Y a-t-il long temps que vous avez vu mes gens?” était une question que chacun me posait à son tour, aussitôt qu'il en trouvait la chance sans interrompre personne. Puis on *jûsait* d'affaire et d'autres.

Il y a vraiment du plaisir à prendre ainsi sa part de la vie intime de notre population des campagnes. Je ne veux pas d'autres preuves de l'amabilité du caractère de nos campagnards, en général, que l'affection qu'ils savent inspirer à tous les *étrangers bien élevés* qui ont vécu dans nos paroisses: il n'y a pas un gentilhomme de bon aloi, de quelque nation qu'il soit, qui, ayant fréquenté nos habitants, n'en ait conservé un bon souvenir.

Tâchons que ce cachet de distinction ne se perde pas..... Le canadien doit rester ce qu'il est, à peine de descendre au dernier rang; car c'est la loi..... On tombe de sa hauteur.

Veut-on savoir ce qui arrive, quand

on perd de vue la vérité? Comparons le vrai canadien qui se souvient de son cathéchisme, avec cet extérieur honnête, cette politesse aisée, cette réserve de bon goût, ce savoir vivre qui devine ce qui est convenable, ce respect des hommes et des choses..... Comparons-le avec cet être que je nomme à regret, un canadien *yankésifé*, qui affecte de ne parler qu'anglais, ne salue plus les prêtres, prend la grossièreté pour de l'indépendance, l'ânerie bruyante pour du savoir, le nasillement pour un parler aimable, le vulgaire audace pour de l'importance; qui bavasse à tous et de tout avec un ton détestable de prétentieuse contention..... En un mot, un vrai Gros Jean qui veut en montrer à son curé, l'être le plus sot et le plus mausade!

Ah! disons-le souvent, et que Dieu garde notre peuple de cette contamination!

Quand le repas fut servi, le Contremaître s'alla mettre debout à la tête de la longue table et, s'adressant à ses deux hôtes le Père Michel et moi, il nous invita à prendre place à ses côtés; puis jetant les derniers regards du maître sur les apprêts du repas, il dit à ses hommes: “approchez tous.” Se recueillant un peu, il ajouta: “nous allons dire le *Bénédicté*.”

L'appétit ne manquait à personne, les mets étaient excellents, la bonne humeur ne fit pas défaut, en sorte que tout alla pour le mieux. S'il resta quelque chose de ce qu'avait préparé le pauvre François, il n'en resta guère. Quand au *Rat-musqué* du Père Michel il y passa tout entier.

Le repas fut suivi de ce temps, du demi repos que la nature exige, en faveur de l'estomac, pendant les premiers moments de la digestion.

Chacun savourait à loisir les délices d'une bonne pipe après le souper, et les rêveries de chacun, voltigeant comme les nuages de la fumée, étaient à peine troublées par les rares paroles d'une conversation, que personne n'avait l'air de vouloir entretenir pour le moment.

Au bout d'une demi-heure à peu près, le Contremaître se leva: “Allons mes enfants, dit-il, il faut aller soigner nos chevaux pour la nuit.”

Il alla lui-même présider à cette dernière opération, fit le tour du camp, regarda les étoiles, et rentra, en nous prédisant du *temps sec* pour le lendemain.

De rechef réunis dans la cabane et le feu ayant été ranimé par une nouvelle *attisée*, quelqu'un de la compagnie qu'on avait chargé de cette mission se mit à dire :

—A cette heure, c'est le temps de conter des contes.

Alors tous, d'une voix unanime, s'écrièrent :

—Père Michel, Père Michel, conte-nous quelque histoire !

J. C. TACHÉ.

(A Continuer.)

Archéologie.

[Pour le Foyer Domestique.]

MONUMENT PLESSIS.



N allant visiter l'église de Saint-Roch de Québec, le visiteur et le touriste peuvent contempler un magnifique monument qu'on vient d'élever à la mémoire de feu Mgr. Joseph Octave Plessis.

Ce monument fait honneur à la paroisse et à ceux qui ont eu cette belle et heureuse idée, et il est donné à ceux qui visitent l'église de St. Roch de Québec d'admirer une belle œuvre architecturale.

C'est un marbre blanc, très pur, encadré dans une table de marbre noir, qui fait ressortir le premier avec avantage.

Sur la plaque de marbre blanc on a gravé, en langue française, l'inscription suivante :

ICI

Est religieusement conservé

LE CŒUR

DE MGR. JOSEPH OCTAVE PLESSIS.

Illustre Evêque de Québec.

Emulateur de cette Eglise.

Que d'autres louent son zèle,

Sa piété, sa prudence,

Qu'ils publient sa renommée,

Et son nom attaché à la gloire :

Pour nous,

Nous remercions un Père.

De nous avoir légué

Ce qu'il a de plus cher.

SON CŒUR.

Le monument sur lequel on lit l'inscription ci-dessus est couronné d'une croix chargée d'un feston de fleurs (guirlande), symbole de douleurs et d'immortalité ; au bas, les armoiries de l'illustre prélat, sculptées en bosse, surmontées d'une mitre, symbole de la dignité et de l'autorité ; et d'une crose, signe de la direction des faibles et du châtiment des coupables ; au bas des armoiries, des épis de froment et des grappes de raisin, figures allégoriques du froment des élus, du pain et du vin dans l'Eucharistie.

Le polie de ce monument atteste le fini des œuvres du sculpteur, et témoigne la délicatesse de son ciseau. Ce monument, qui est d'un goût irréprochable et d'une richesse incontestable, est sorti des ateliers de M. J. A. Bélanger, marbrier, rue Desfossés, St. Roch, Québec.

J. A. MALOUIN.

ANCIEN PALAIS EPISCOPAL

DE

QUÉBEC.

Voici l'inscription trouvée sous la pierre angulaire de l'ancien Palais Episcopal de Québec, lors de la démolition d'une partie des murs de fondation de cette antique bâtisse pour y assoir la maison actuelle du Parlement. Cette inscription latine, gravée sur une plaque de plomb, se lisait comme suit :

Anno Domini MDCXCIV, INNOCENT II. Papæ XII anno III, LUDOVICI XIV, Francorum Regis LI, Primum palatii Sui Episcopalis lapidem posuit JOANNES à Cruce de St. Vallier, Ecclesie Quebecensis Episcopus. Deiparâ Et Divo Ludovico Ejusdem Ecclesie patronis, auspiciibus.

(Traduction.)

L'année du Seigneur 1694, la 3^e année du Pontificat d'INNOCENT XII, la 5^{le} du règne de LOUIS XIV, roi des Français, JEAN de La Croix de Saint-Vallier, Evêque de l'Eglise de Québec, a posé cette première pierre de son palais épiscopal, sous les auspices de la Mère de Dieu et de St. Louis, patrons de cette Eglise.

Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

ÉTUDES

sur les

BEAUX-ARTS. (1)

IIIÈME ÉTUDE.

(Suite.)

DES COULEURS.

SECTION III.

§ 1.—Effets Physiques des couleurs.



N cherchant quelques données sur les combinaisons des couleurs, j'ai trouvé plusieurs tableaux que le praticien étudiera avec plaisir et qui l'aideront dans maintes circonstances.

Couleur du rayon du spectre solaire.

- 1^o Rouge.
- 2^o Orange.
- 3^o Jaune.
- 4^o Vert.
- 5^o Bleu.
- 6^o Indigo.
- 7^o Violet.

La réunion des rayons Rouge, Jaune et Bleu da blanc.
 — — — Jaune et Rouge — de l'orangé.
 — — — Jaune et Bleu — du vert.
 — — — Rouge et Bleu — du violet.

Le Jaune, le Rouge et le Bleu servant à engendrer toutes les autres couleurs portent le nom de *couleurs primitives*.

Les couleurs réfléchies ajoutées aux couleurs absorbées de manière à reproduire le blanc, s'appellent *couleurs complémentaires*, ainsi l'on a :

Couleurs absorbées. Couleurs complémentaires correspondantes.

- Vert (Bleu et Jaune).....Rouge.
- Violet (Rouge et Bleu).....Jaune.
- Orangé (Jaune et Rouge).....Blanc.
- Rouge.....Vert (Bleu et Jaune).
- Jaune.....Violet (Bleu et Rouge).
- Bleu.....Orangé (Jaune et Rouge).

La modification que deux couleurs de même nature, mais de tons différents, éprouvent, lorsqu'elles sont à côté l'une de l'autre, s'appellent, suivant M. Chevreul, *contraste de ton*.

(1) Voir le Foyer Domestique du 1er novembre 1877.

Exemple : Quand deux bandes de même couleur, mais d'intensité différente, sont placées parallèlement l'une à côté de l'autre et d'une manière contigüe, elles sont toujours modifiées dans leur nuance et n'ont plus les mêmes teintes qu'elles présentaient vues isolément, ni même simultanément, mais à une certaine distance. Le phénomène général qu'on observe est celui-ci : la couleur des deux bandes est totalement changée au point de contact ; celle dont la nuance est du ton le moins élevé paraît beaucoup plus faible, mais non pas uniforme dans toutes ses parties, car, tandis que les points qui sont dans un contact immédiat avec la bande la plus foncée, sont toujours les plus clairs, la couleur des autres augmente graduellement de ton jusqu'à une certaine distance, où la bande reprend sa couleur réelle. La bande dont la couleur est du ton le plus élevé, se modifie d'une autre manière ; car tandis que les points contigüs à la bande claire sont plus foncés, la nuance des autres va diminuant graduellement d'intensité jusqu'à une certaine distance, où elle reprend son ton naturel.

Quand deux bandes de couleurs différentes, mais de tons sensiblement correspondants, sont placés parallèlement et d'une manière contigüe, leurs couleurs produisent sur nos organes visuels d'autres impressions que si elles étaient vues isolément ou simultanément, mais distantes l'une de l'autre ; car chacune d'elles absorbe un certain nombre de rayons et en réfléchit d'autres (*les complémentaires*) ; ces derniers, en réagissant, modifient alors la couleur qui se trouve en leur présence. Ce phénomène optique porte, suivant M. Chevreul, le nom de *contraste des couleurs*.

EXEMPLES :

Couleurs juxtaposés.	Couleurs complémentaires correspondantes.	Modifications par contraste
Orangé...Bleu.....	Orange rougeâtre.
Vert.....Rouge.....	Vert bienâtre.
Orangé...Bleu.....	Orangé virant au jaune.
Indigo...Jaune-orangé.....	Indigo virant au bleu.
Vert.....Rouge.....	Vert tir. au jaune-orangé.
Indigo...Jaune-orangé.....	Indigo virant au rouge.
Vert.....Rouge.....	Vert virant au jaune.
Violet...Jaune tirant sur le vert.....	Violet virant au rouge.
Rouge...Vert.....	Rouge virant à l'orangé.
Bleu...Orangé.....	Bleu virant au vert

G. SMITH.

(A continuer.)

GENTILLE ALOUETTE.

BLUETTE.

Paroles de LOUIS CAPET.

Musique de F. BOISSIERE.

Mouv't de Valse.

Andantino.

1. Du ruis-seau ca - ché sous la mous - se On en - tend les charnants glous - glous!..... De
2. Dé - ja les bourgeons blancs et ro - ses Ont fait cra-quer leur cor - set vert!..... Et
3. Par les bois, les jeu - nes fil - let - tes, S'en vont pour cueil - lir le mu - guet,..... Les

Andantino.

ten.

tous cô - tés la feu - ille pous - se... Du zé - phir le souffle est plus doux..... Le givre au bout de cha - que
l'on en - tend de dou - ces cho - ses En sui - vant le sen - tier cou - vert..... L'hym - ne du ma - tin se ré -
per - ven - ches, les vi - o - let - tes, La mar - gue - rite et le blu - et;..... De leur trou - pe joy - euse et

bran - che A dis - pa - ru du - puis long - temps.... Le buis - son met sa ro - be blan - che, L'hi -
 vè - le! C'est la chan - son aux mil - le voix..... Qui sans trou - bler l'é - cho fi - dè - le, Par -
 fol - le Qui re - vient a - vec son bu - tin,..... On en - tend, au loin, qui s'en - vo - le, L'é -

REFRAIN.
Allegro.

-ver a fait place au prin - temps. Gen - - tille a - lou - et - - te, Dans le pré fleu -
 -court et la plaine et le bois.
 -clat de leur rire ar - gen - tin!

-ri, Re - dis moi, co - quet - te, Ton..... chant fa - vor - i,.....

.... Gen - tille a - lou - et - te, Dans le pré fleu - ri, Re - dis moi, co - quet - te, Ton chant fa - vo - ri!

Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

LE CARDINAL FRANCHI, ARCHEVÊQUE,

ET

Préfet de la Propagande.



Le Cardinal Alexandre Franchi, archevêque de Thessalonique, que l'Église vient de perdre, était né à Rome en 1819, d'une famille bourgeoise. Son père était notaire.

Cet éminent Prélat était d'un caractère très-affable, enjoué et aimable, et possédait un grand tact. En diplomatie, il était fin et perspicace.

Il avait succédé au Cardinal Barnabo, comme Préfet de la Propagande, et au moment de sa mort il était secrétaire d'état pontifical.

On se rappelle que c'est lui qui, après le Cardinal Pecci, aujourd'hui Léon XIII, a obtenu le plus de votes au dernier conclave.

Il a joué un rôle important, comme on pourra s'en convaincre en lisant le bel éloge qui suit, prononcé par M. l'abbé Louis Paquet, à l'ouverture solennelle des Cours de l'Université Laval, le 8 octobre dernier.

I.

Le Cardinal Franchi naquit à Rome d'une famille distinguée et riche, le 25 juin 1819. Au Séminaire Romain, où il entra très-jeune, il fit preuve d'un rare talent, et se fit remarquer de suite autant par l'aisance de ses manières que par la vivacité extraordinaire de son esprit. Son cours scolastique fut une véritable marche triomphale à travers les difficultés de la science. Chaque tournoi littéraire ou scientifique était pour lui l'occasion d'une nouvelle victoire ; chaque fin d'année le voyait chargé de lauriers et de couronnes. A vingt deux ans, il était docteur en phi-

losophie, docteur en théologie, et il soutenait un acte public qui lui valut les applaudissements de tout Rome.

Ce qu'on appelle un acte public à Rome n'est pas chose facile. Le jeune Séminariste qui ose l'aborder doit s'être nourri des études les plus fortes et avoir été formé par des maîtres savants et expérimentés. Il a besoin de posséder à fond les questions importantes de la théologie, la première, la plus étendue, la plus difficile de toutes les sciences, celle à laquelle les autres se rapportent comme les différentes parties d'un édifice bien proportionné convergent vers le dôme superbe qui les résume et les domine. Il lui faut encore une connaissance approfondie, bien raisonnée, de la philosophie intellectuelle, cette noble servante de la théologie, il lui faut être au courant de toutes les difficultés, des milles objections qu'un habile argumentateur peut tirer de l'Écriture Sainte, des Saints Pères, de l'Histoire de l'Église, des découvertes de la science ; et, outre cette somme de connaissances assurément considérable pour une tête de vingt-deux ou vingt-trois ans, avoir assez d'assurance et de sang froid pour envisager sans trembler un auditoire composé de cardinaux, d'évêques, de prélats de toutes robes, de maîtres dans la science sacrée, assez de facilité d'élocution, de présence d'esprit, de pratique de l'escrime scolastique, pour pouvoir, sur le champ et sans broncher, répondre, d'une manière claire et précise, à des objections présentées avec adresse, et distinguer de suite le vrai du faux, l'or véritable du clinquant sans valeur, dans des arguments subtils, étudiés, artificieux.

Les succès du nouveau docteur en théologie, dans ces luttes pacifiques, étaient d'un excellent augure pour l'avenir : ils révélaient le talent, la science, la souplesse du génie et de la parole, et faisaient entrevoir les succès futurs de l'homme public.

II.

Le Cardinal Lambruchini, alors secrétaire d'Etat de Grégoire XVI, en avait été frappé. Il prit le jeune lévite sous sa protection et l'attacha au secrétariat des affaires extraordinaires ecclésiastiques, en même temps qu'on lui confiait la chaire de philosophie dans

ce même Séminaire Romain, théâtre de ses premières armes et de ses premiers triomphes. Ordonné prêtre, peu de temps après, il passa d'abord comme *minutante* à la secrétairerie d'Etat, puis à la chaire de diplomatie sacrée dans l'Académie des jeunes ecclésiastiques nobles, ainsi que de l'Histoire Sacrée à l'Université Romaine.

Comme on le voit, la carrière du futur cardinal se faisait rapidement. L'année 1853 le trouve déjà en Espagne en qualité de chargé d'affaires du Saint Siège, pour y remplacer le nonce apostolique, Mgr. Brunelli, qui venait d'être élevé à l'honneur de la pourpre. Il garda cette nonciature deux années, ces deux fameuses années d'agitations pour l'Espagne, d'épreuves pour l'Eglise, restées célèbres dans l'histoire. Il déploya, pendant toute cette difficile mission, un talent et une finesse diplomatique hors ligne. Ce fut pendant cette mission près de la cour espagnole qu'il reçut, le premier de tous, la décoration que vous voyez briller sur sa poitrine, décoration qui fut fondée par la reine Isabelle à l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

De retour à Rome, en 1855, lorsque les événements survenus dans la Péninsule forcèrent le Saint-Siège à rompre toutes relations avec le gouvernement espagnol, il fut nommé préfet domestique, référendaire de l'une et l'autre *Segnatura*, et finalement archevêque de Thessalonique, dans le consistoire du 19 juin 1856, le Saint-Père lui-même ayant voulu le sacrer de ses mains.

Depuis le mois d'août de cette année 1856 jusqu'à 1868, nous le voyons successivement internonce en Toscane, compagnon de voyage du Saint-Père dans cette visite triomphale qu'il fit aux Légations, visite qui mit à nu l'hypocrisie et les mensonges intéressés du trop fameux comte de Cavour, et, à la suite de la conspiration qui renversera de son trône le grand duc de Toscane, chargé de la secrétairerie d'Etat des affaires ecclésiastiques extraordinaires, office qu'il garda jusqu'à ce qu'en 1868 il reprit son poste près la cour royale d'Espagne, cette fois en qualité de nonce apostolique. Il revint de cette mission, marquée par d'importants travaux, pour assister au Concile œcuménique du Vatican, auquel il prit une part considérable comme membre et

secrétaire de la commission spéciale nommée par Sa Sainteté pour la réception et l'examen des *doctulata* des évêques.

En 1871, tout en gardant le titre de nonce apostolique d'Espagne, il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire près la Sublime Porte, pour régler la question arménienne. Dans cette nouvelle et délicate mission, il fut comblé d'honneurs par le Souverain et ses ministres, et il sut soutenir sa grande réputation d'homme aussi zélé que prudent et sage. Sa diplomatie et son esprit de conciliation avaient aplani et surmonté toutes les difficultés. Malheureusement pour la cause des catholiques arméniens, le gouvernement turc, manquant à la foi jurée, ne crut pas devoir maintenir les déclarations et les engagements consignés dans les actes officiels de l'Empire.

Mgr. Franchi fut chargé de plusieurs autres missions spéciales et même secrètes jusqu'à ce que, dans le consistoire du 22 décembre 1873, le Saint-Père daigna le créer cardinal de la Sainte Eglise Romaine, en lui assignant le titre de Saint-Marie *in Trastevere*. Au mois de mars de l'année suivante, il fut nommé Préfet général de la Sacrée Congrégation de la Propagande, recevant par là même la charge la plus considérable dont le Saint-Père puisse disposer, puisque sur la Propagande pèse, pour ainsi dire, tout le poids du monde chrétien, et que des parties les plus lointaines de l'Univers, quelque soient les difficultés qui surgissent des questions qui s'élèvent, il faut recourir à la sagesse et aux lumières de cette Congrégation.

Telle est, Messieurs, la carrière du cardinal Franchi dans ses phases principales : carrière brillante, rapide, qui commande depuis le commencement jusqu'à la fin l'admiration la plus vive comme la mieux méritée.

Pensées.

Il y a dans la destinée de l'homme, des mystères sacrés ; la mort est le plus grand de tous !..... Un long soupir annonça que cette âme si fidèle à l'amitié, s'était envolée dans le sein de la charité infinie : ce foyer sacré de toutes les amitiés fidèles.

Mgr. GEORGE CONROY,
EVEQUE D'ARDAGH

ET

Délégué Apostolique.



A nouvelle transmise par le télégraphe de la mort prématurée de l'ablégat du Saint-Siège, le 4 août, à St. Jean de Terre-neuve, a causé une pénible et profonde émotion parmi les catholiques des diverses provinces de la Confédération Canadienne et des Etats-Unis.

Mgr. Conroy, dit le *Nouveau Monde*, a suivi de près dans la tombe S. E. le cardinal Franchi, duquel il tenait sa mission comme délégué apostolique dans ce pays, qui relève de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dont le feu archevêque de Thessalonique était le préfet.

Les catholiques du Canada garderont longtemps le souvenir de cet évêque à l'air distingué, aux manières aimables et à la parole pleine de tact, de délicatesse, de douceur et d'éloquence.

L'année 1878 semble avoir été particulièrement choisie par la mort pour exercer ses ravages parmi les sommités de l'Eglise.

Inclinons-nous avec respect devant les décrets de la divine providence.

Mgr. Conroy a été moissonné encore dans la fleur de l'âge, car il n'avait que 45 ans. Il était né à Dundalk, Irlande, le 1er janvier 1833.

Il fut ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal Patrizi, dans l'église de St. Jean de Latran, à Rome, le 6 juin 1857.

Il fut sacré évêque d'Ardagh par Son Eminence le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, à Longford, Irlande, le 11 avril 1871.

Il avait été nommé délégué apostolique au Canada le 10 avril 1877.

S. E. le délégué apostolique est tombé malade le 7 juillet d'une inflammation des rognons et d'une affection de poitrine. Pendant la semaine suivante, la maladie s'est changée en congestion pulmonaire. Plusieurs jours avant sa mort, il avait gagné des forces et son

rétablissement prochain paraissait certain. On croit qu'une maladie du cœur a été la cause immédiate de sa mort. Une fatigue excessive du corps et de l'esprit avait produit chez lui la prostration constitutionnelle. Il s'est éteint dimanche soir (4 août) à 6 heures et 45 minutes, dans la ville de St. Jean de Terre-neuve.

Depuis son arrivée en ce pays,—dit à son tour la *Gazette de Montréal*, journal protestant,—Mgr. Conroy avait acquis le respect sincère des citoyens de toutes les croyances religieuses. Ardent ecclésiastique lui-même, il a, dans toutes ses déclarations, soufflé un esprit de tolérance, et inculqué dans le peuple le principe de la confraternité. Le public en général ignore les motifs précis qui l'ont fait nommer délégué, mais l'influence de sa mission a été immédiatement sentie, et elle ne saurait avoir que de bons résultats en autant que ses vues peuvent être acceptées parmi ceux auxquels elles ont été spécialement adressées. Il venait d'être l'objet d'une réception, nous allions presque dire une ovation, de la part des citoyens de la ville de Saint Jean de Terre-neuve, et à laquelle ont pris part toutes les classes et toutes les croyances. Et aujourd'hui arrive la nouvelle de sa mort, d'autant plus douloureuse qu'elle a été plus inattendue.

“ Le Dr. Conroy était encore un jeune homme. Par sa mort, l'Eglise catholique romaine perd un de ses enfants les mieux doués, un homme qui avait parfaitement compris l'esprit de son siècle et était apparemment destiné si la mort l'eût épargné, à rendre de grands services à sa religion.”

Écoutons maintenant l'appréciation du *Herald*, de Montréal :

“ Mgr. Conroy vint en ce pays avec une mission importante se rattachant au gouvernement de l'Eglise du Canada.

Pendant son séjour en ce pays, il a communiqué librement avec toutes les classes de la société et s'est fait remarquer par sa charité large et bienveillante, ses dispositions générales et ses complaisances étendues sur toutes les matières d'intérêt public. Partout où il s'est fait connaître, il s'est fait respecter et aimer. Sa mort sera regardée comme une affliction personnelle par

le peuple, d'une extrémité à l'autre de la Puissance."

Comme on le voit, il n'y a qu'une voix dans la presse du Canada pour déplorer la mort de Son Eminence Mgr. Conroy, et sur tous les points du pays, des messes de *Requiem* sont chantées pour le repos de son âme.

R. I. P.

Galerie des Femmes Célèbres.

JEANNE D'ARC.

PUCELLE D'ORLÉANS.



U moment où l'on se prépare, en France, à élever un monument à cette illustre chrétienne dont le cœur surpasse encore le nom, suivant la belle expression d'un évêque français, et où l'on espère voir même l'Eglise accueillir les ardentes prières qui s'élèvent de toutes parts pour la béatification de cette héroïque vierge, nous croyons intéresser les lecteurs du *Foyer Domestique* en mettant sous leurs yeux quelques fragments se rattachant à cette héroïne du quinzième siècle, laquelle nous apparaît encore comme le type éclatant du patriotisme qu'inspire la foi religieuse.

Ce n'est point la vie de Jeanne d'Arc que nous entendons offrir à nos lecteurs, mais rappeler seulement quelque chose de sa mort, qui fut héroïque et sainte comme sa vie.

I.

On sait que les juges, parmi lesquels Henri d'Angleterre, évêque de Winchester, substituèrent un document faux au document signé d'une croix par Jeanne d'Arc, comme en témoigna plus tard le greffier. Tous les juges ne furent pas coupables de cette substitution infâme, mais ceux-là même la condamnèrent. Quand on lui annonça qu'elle serait livrée au feu, elle fit entendre quelques plaintes, mais bientôt, reprenant ses esprits et son courage, elle se confessa et demanda la communion qu'on lui accorda.

Le 30 mai 1431, à neuf heures du matin, la Pucelle fut conduite sur la place du Vieux-Marché de Rouen, où était dressé l'échafaud. Là, un des infâmes traîtres qui l'avaient vendue, l'Oyseleur, instrument de Cauchon et de Warwick, se précipita vers elle pour lui demander pardon. Montée sur l'échafaud, elle écouta paisiblement un sermon de Nicolas Midy; puis, s'agenouillant, elle déclara à haute voix, devant le peuple, que, quoiqu'il en fût, qu'elle eût raison ou non d'agir comme elle l'avait fait, son roi n'était coupable de rien. Sublime immolation d'elle-même! Tous les assistants pleuraient, même les juges. „ Jeanne priait avec ferveur et demanda une croix. Un Anglais en fit une donation; elle la prit, la baisa, la serra sur sa poitrine en invoquant l'assistance du Sauveur. Peu après, le Frère Isamber et l'appariteur allèrent chercher à l'église voisine un crucifix et le tinrent devant ses yeux jusqu'à son dernier moment. Elle entoura longtemps le crucifix de ses bras, se recommandant à Dieu et à ses saintes. On n'attendit pas la lecture de la sentence du juge séculier; on l'attacha à un poteau placé sur le bûcher. Le vénérable Frère prêcheur, Martin l'Advenu, se tenait à ses côtés, et quand les flammes s'élevèrent, le moine ne bougea pas, mais Jeanne le supplia de se soustraire au danger.

Pierre Cauchon s'approcha d'elle de nouveau, et Jeanne lui dit: „ Hélas! c'est par vous que je meurs; car si je m'étais contentée des prisons de l'Eglise, je ne serais pas ici. Ah! Rouen, j'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort! ”

Lorsque la fumée et les flammes s'envelopèrent, elle demanda de l'eau bénite, invoqua encore une fois ses saintes, et s'écria finalement, d'une voix claire et forte: „ Jésus! Jésus! Jésus! ”

Un soldat anglais avait juré de mettre de sa main un fagot dans le bûcher; lorsqu'il entendit ce dernier cri, il lui sembla voir une colombe blanche s'élever des flammes dans le ciel, et il tomba en défaillance. Le bourreau déclara, par serment, que, malgré l'huile, le souffre et le charbon, il ne put parvenir à brûler le cœur de la Pucelle.

On jeta, par ordre du cardinal d'Angleterre, les cendres de Jeanne et tout ce qui lui avait appartenu dans la Seine.

II.

Les juges, comme elle l'avait prédit, eurent tous une fin misérable. Les Anglais perdirent ce qu'ils possédaient en France. Charles VII, dès qu'il fut maître de Rouen, en 1449, fit des démarches pour rétablir l'honneur de celle qui avait sauvé la France et son roi, et l'enquête la plus minutieuse mit à nu l'odieuse trame ourdie contre Jeanne.

Son innocence éclata à tous les yeux. Jamais, dans la chaleur des combats, elle n'avait blessé un ennemi, et toujours elle avait fait traiter les prisonniers avec douceur.

Enfin, le 7 juillet 1456, on lut, dans le palais archiépiscopal, la sentence solennelle de réhabilitation, rendue par les juges que le pape Calixte III avait nommés par un bref en 1455. Cette sentence, comme je l'ai dit plus haut, proclamait l'innocence parfaite de la Pucelle d'Orléans. Elle est le premier pas fait, il y a plus de quatre siècles, par le Saint-Siège, en faveur de la vérité et de la justice. Pour obtenir l'introduction de la cause de canonisation, la France peut invoquer, non pas le culte religieux proprement dit, mais le culte historique accompagné de cérémonies auxquelles le clergé n'a cessé de prendre part. La fête de la Pucelle qu'on célèbre tous les ans le 8 mai, à Orléans, en mémoire de la levée du grand siège, est connue. La France peut aussi invoquer les traits relatifs à la mission de Jeanne qui se trouvent dans la liturgie particulière d'Orléans.

Quoiqu'il en soit, deux gros volumes in-folio de documents et de témoignages contemporains prouvent que, après avoir passé une jeunesse pure et sainte, Jeanne demeura chaste au milieu des désordres de la guerre, tint en respect les soldatesques, accompli des actes dont l'annonce avait paru incroyable aux plus crédules, impossible aux plus sages, se montra toujours miséricordieuse au milieu des combats, se sacrifia sans réserve à sa mission, et finit par souffrir les tortures et la mort avec la constance des martyrs. Marquée du sceau de la Providence, et couronnée par l'approbation de l'Église, Jeanne est une des apparitions les plus merveilleuses de l'histoire, et un des instruments les plus éclatants que Dieu ait jamais choisis pour intervenir dans les choses de ce monde.

Bibliographie.

Journal d'une Ame en peine, par Mlle. MARIE MARÉCHAL, un volume in-12. Prix, \$1 00



ICI n'est pas un roman, c'est plus et c'est mieux encore ; non que nous ne sachions apprécier la valeur réelle et la portée bienfaisante des précédentes œuvres de l'auteur de ces pages, — *Beatrix Une Institutrice à Berlin, le Paradis d'Antoinette*.....et, tout

récemment, *Sabine de Rivas* et le *Mariage de Nancy*, où se faisait déjà entendre un prélude à ce *Journal d'une Ame en peine*.

La mort d'un frère bien-aimé a inspiré ce livre où Mlle Maréchal a mis tout son cœur, avec ses tendresses, ses souvenirs, ses regrets dont rien ne la pourrait consoler si la pensée d'en haut, ainsi qu'à Luce, son interprète, ne lui inspirait la pensée souverainement consolante que la mort n'est qu'une séparation, une absence dont on peut dès ici-bas prévoir le terme.....

Luce a perdu non pas un frère, mais un époux tendrement aimé ; après la mort de celui qui lui avait fait la vie si douce et si facile, elle a renoncé à une fortune qui lui appartenait bien cependant, et elle vit, retirée avec une servante dévouée, dans un lointain quartier de Paris où elle cherche à oublier, à l'ombre des autels, son immense douleur.

La lecture des pages du *journal* qu'elle tenait *con amore* aux jours si vite écoulés de son bonheur, loin de calmer son âme, jette encore (que l'on me permette cette pensée populaire si expressive) de l'huile sur cette flamme qui semble inextinguible. Enfin un jour, une charmante petite fille adoptée par Luce lui donne cet apaisement délicieux ; elle a connu les joies de la maternité..... d'adoption.

C'est tout, mais ce qu'on ne peut exprimer, c'est le charme exquis de ces pages qui sont la vraie et saisissante peinture du cœur qui a souffert parce

(*) Tous les Ouvrages annoncés dans le *Foyer Domestique*, peuvent s'obtenir en écrivant à l'Administration.

qu'il a beaucoup aimé et qui ne trouve le calme que dans un amour au-dessus des affections de la terre,—l'amour même de Dieu.

Petites comédies, proverbes, légendes et dialogues, à l'usage des Collèges, Séminaires, Ouvroirs, Patronages, Cathéchismes, par Eugène de Margerie. Un beau volume in-12. Prix \$1.25

Voici un nouveau volume de M. de Margerie, qu'il suffit d'indiquer à nos lecteurs pour le leur recommander. L'auteur, comme de tous, de tant de livres excellents, a voulu cette fois mettre à la disposition des directeurs de patronages, cathéchismes, écoles et pensionnats de l'un et l'autre sexe, un recueil de proverbes, de dialogues, de scènes rapides, faciles à apprendre et à représenter et contenant, sous une forme aimable, de grandes leçons chrétiennes. Ces petites comédies, écrites avec le talent habituel de M. de Margerie, seront lues avec intérêt et profit par ceux qui ne pourraient ou ne voudraient pas les représenter. Il en est même deux ou trois qui semblent faites pour la lecture plutôt que la représentation. Au nombre des plus gracieuses de ces scènes, nous citerons deux légendes en action qui, apprises et dites par des enfants intelligents et pieux, produiraient le plus touchant effet, la *Nuit de Noël* et la *Sainte Enfance*.

Ajoutons, comme indications nécessaires, que parmi ces petites comédies les unes ne comptent que des personnages masculins, les autres des personnages féminins, d'autres enfin des personnages mêlés : ces dernières sont spécialement destinées à être représentées dans les familles chrétiennes, par des frères et des sœurs. On voit que M. de Margerie a tout prévu et répondu à tous les besoins.—A. DE SÉGUR.

Les Paillettes d'Or, cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. 3 volumes in-18 brochés. Ces volumes se vendent séparément. Montréal : J. B. Rolland et fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent. Prix 10 cents.

Ce charmant recueil périodique qui a été bien accueilli à ses débuts, a eu un succès depuis qui n'a fait que s'affirmer, et il en paraît des éditions en langues étrangères. C'est un succès justifié. L'auteur des Paillettes d'Or, qui garde modestement l'anonyme, fait sa cueillette avec beaucoup de tact. Chacun peut trouver dans ce livre des conseils utiles, présentés sous une forme des plus gracieuses.

Collaboration.

[Pour le Foyer Domestique.]

DÉCOUVERTE

ET

Exploration du Mississipi.

(205e Anniversaire.)



ous devons à M. l'abbé C. T. ** l'intéressant article qui suit :

La ville de St. Louis, Missouri, a célébré, le 17 juillet dernier, le 205e anniversaire de la découverte et de l'exploration du Mississipi.

La *Société Historique du Missouri*, dirigée par MM. Foy, Todd, Broadhead et Collet, avait cru convenable d'en informer le Comte de Chambord, héritier direct et représentant de la vieille Monarchie et de la dynastie des Bourbons, sous lesquels ont eu lieu des épisodes de l'histoire de France, dont le continent américain a été le théâtre.

Cette Société n'a pas oublié que les exploits de la France en Amérique, soit conquête, colonisation, exploration ou œuvre d'évangélisation, ont tous été accomplis sous la protection du drapeau blanc des Bourbons, et que la monarchie, quelque chancelante qu'elle fût, vint au secours des patriotes de la révolution, pressurés et luttant, pour la liberté ; que ce drapeau fût le premier qui appuya et secourut le drapeau de la jeune république américaine, qui depuis n'eût jamais besoin d'appui ni de secours étranger. Il était éminemment convenable que la Société Historique du Missouri s'assurât les sympathies du Comte de Chambord, dans une occasion si solennelle. Cette heureuse idée lui a valu une lettre autographe de Son Altesse, et une magnifique médaille d'or.

La lettre du Comte de Chambord montre que ce prince n'est pas seulement fidèle aux traditions de sa maison en Amérique, mais aussi qu'il connaît et aime la grande Cité, qui porte le nom de Son glorieux ancêtre canonisé.

LETTRE DE COMTE DE CHAMBORD.

A Messieurs les Président et Membres
de la Société Historique.

FRONSDORF, 27 juin 1878.

Messieurs,

J'ai été vivement touché du désir que m'a exprimé le Comité, qui vient de se former à St. Louis du Missouri, de me voir m'associer aux hommages que cette ville veut rendre à la mémoire du Père Marquette et de Louis Jolliet.

C'est de tout cœur que je m'unis à ce grand acte de reconnaissance et de respect d'une Cité toute entière, envers ces deux français, fidèles à leur roi et à leur pays; à ces deux hardis pionniers de la religion et de la civilisation, qui, avec de si faibles moyens, ont su faire de si grandes choses.

La Ville de St. Louis, par son nom et par ses souvenirs, a droit à toutes mes sympathies, et je la félicite, aujourd'hui qu'elle est devenue importante et prospère, de n'avoir pas oublié son origine et son histoire.

Que les membres du Comité reçoivent ici l'expression de ma gratitude et de tous mes sentiments.

HENRI.

[Pour le Foyer Domestique.]

CELEBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

Le Banquet.

(Suite.)

M. Chauveau.

M. Chauveau proposa de boire au 25^e anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.

Tout le monde, dit-il, s'est épuisé depuis deux jours pour rendre hommage à votre Institut. Toutes les formules de la louange ont été employées. Il n'y a plus que le champ des comparaisons. Vous me pardonnerez, messieurs, mais je viens d'en découvrir une à laquelle vous ne songiez guère et qui devra vous étonner. A cette heure très avancée de nos délibérations (rire) on trouve ce que l'on peut et l'on dit ce que l'on trouve. Pour ma part je ne trouve rien de mieux que de comparer l'Institut au marquis de Carabas.

Vous savez tous l'histoire de ce noble et heureux marquis, et comment le chat-botté en courant devant le carrosse du roi disait : *Braves gens, braves gens, si vous ne dites point que toutes ces terres appartiennent au marquis de Carabas, vous serez hachés comme chair à pâté.* Eh bien ! depuis que nous sommes ici c'est la même chose ; tout appartient à l'Institut. Voilà un bel édifice, situé dans une rue prodigieusement large, à qui cela ? A l'Institut. Nous entrons, nous voyons une salle splendide, nous entendons d'excellente musique, un spectacle charmant nous est donné, de belles dames nous entourent..... à qui tout cela ? A l'Institut Canadien ! Heureux mortels ! Ici, ce soir, un excellent orchestre prélude à notre banquet, j'en fais mon compliment à mes voisins ; qui me répondent : mais c'est l'orchestre de l'Institut !

J'avais entendu dire que nous dinions au restaurant O'Meara ; en apercevant en face de moi le portrait de notre ami Champlain—à force de parler des grands hommes on se familiarise avec eux—de chaque côté les portraits de deux vénérables évêques, ici celui de notre grand historien Garneau, tout autour d'autres portraits historiques, je me dis : Bon Canadien, ce Monsieur O'Meara ; il a un restaurant joliment décoré !—Mais pas du tout, me dit-on, ces tableaux appartiennent à l'Institut. Enfin, depuis trois jours que nous sommes ici, les journaux de la ville, des journaux anglais s'il vous plaît, ne parlent que de ces fêtes ; elles paraissent tellement les avoir accaparés que je suis tenté de croire qu'eux aussi appartiennent à l'Institut. N'ai-je pas un peu raison de le comparer au marquis de Carabas ?

Toute plaisanterie à part, je représente ici deux sociétés, l'Institut Canadien de Québec, et la Société Historique de Montréal, et au nom de l'une et de l'autre je dois vous dire combien elles admirent le noble exemple que vous leur donnez.

Où, Messieurs, nous, gens de Québec, qui sommes de la plus ancienne ville du pays, nous les enfants de Champlain—car il ne faut pas vous faire d'illusions, il n'a fait que passer ici et nous réclamons pour nous la plus grande part de sa gloire—nous gens de Québec, nous sommes grandement mortifiés, nous sommes profondément humiliés de voir comme vous nous avez devancés, et laissés loin en arrière.

Mais que vous dirons-nous, nous gens de Montréal, nous qui avons une si grande et une si belle ville, de si beaux monuments, nous qui nous pensions à la tête de tout espèce de mouvement et de progrès, nous qui sommes si riches et si puissants ?

Eh bien, en voyant que vous nous éclipsiez il ne nous reste qu'une chose à dire, c'est que nous nous sentons anéantis ! J'espère que vous n'exigerez pas d'avantage ?..

Et cela dit, Messieurs, au nom de Qué-

bec humilié et de Montréal anéanti, je propose de boire au très grand, très gai, très brillant et très heureux anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa!

M. Joseph Tassé.

M. Tassé répondit à cette santé :

M. le Président,

Messieurs.

Au mois d'avril 1873, l'Institut-Canadien-Français tenait une réunion qui était appelée à avoir une grande influence sur son avenir. Un problème jusqu'alors insoluble allait y être résolu. Il s'agissait de décider si nous allions prendre les mesures nécessaires pour accomplir un projet que nous caressions depuis plusieurs années : celui de construire un local plus spacieux et plus convenable que notre modeste édifice de la rue Sussex, qui, disons-le en passant, à long-temps été le théâtre des efforts énergiques que l'on a dû faire pour soutenir la cause nationale en cette ville.

Tous partageaient la même opinion sur l'utilité de l'entreprise, mais plusieurs croyaient qu'il fallait en remettre l'exécution à des circonstances plus favorables. Après un long débat, il fut néanmoins résolu à l'unanimité de se mettre à l'œuvre immédiatement, ceux qui avaient la foi moins robuste, laissant aux plus enthousiastes, aux plus audacieux—pour lesquels c'est bien le cas de répéter *audaces fortuna juvat*—le soin de réaliser leur patriotique projet.

Un comité fut nommé, muni des pouvoirs les plus absolus ; il tint séance sur séance, fit un appel pressant à la générosité publique, obtint presque partout le plus bienveillant appui, et il ne tarda pas à se convaincre qu'en dépit de tous les obstacles, le succès récompenserait sa persévérance. Il ne tarda pas à se convaincre, dis-je, que la population française était unie de cœur et d'âme avec lui, et qu'elle ne reculerait devant aucuns sacrifices pour jeter les bases de ce monument qui est là aujourd'hui debout, fermement assis sur le roc, comme le plus haut témoignage de l'intérêt que portent nos compatriotes à la cause du progrès intellectuel, à la cause des lettres françaises.

Fort de l'appui public, ce comité poursuivit sa tâche plus opiniâtement que jamais. Aussi, l'an dernier, en un jour de bonne augure, celui de la fête Saint-Jean-Baptiste, il invitait notre population à assister à la pose de la pierre angulaire de l'édifice ; cinq mois plus tard, il mettait les salles ordinaires de l'Institut à la disposition de ses membres, et, hier soir, il nous était permis d'être tous ensemble témoins du couronnement de cette entreprise, en présence du représentant de Sa Gracieuse Majesté, de Sa Grandeur Mgr.

l'Evêque d'Ottawa, d'une assemblée nombreuse et distinguée, au milieu des charmes de la musique et du chant, mais surtout au milieu des charmes de cette éloquence si belle, si noble, si véritablement classique, qui a encore ajouté à notre admiration pour l'orateur de la circonstance.

Si nous avons été très flatté de la présence du chef de l'Etat et du premier pasteur de ce diocèse, l'un et l'autre amis et protecteur des lettres, laissez-moi vous dire combien nous sommes reconnaissants du concours précieux qu'ont bien voulu nous donner bon nombre d'écrivains distingués, qui font honneur à notre nom, non-seulement au Canada, mais même en Europe, où plus d'un a cueilli des lauriers. Ces messieurs sont venus des différents points de notre bonne province de Québec pour nous témoigner que, nos frères par le sang, par la langue, par les mêmes aspirations ils applaudissaient de tout cœur aux travaux que l'on a fait pour consolider un Institut aussi profondément national que le nôtre, et cela au foyer même de la province la plus anglaise de la Confédération. D'aussi honorables suffrages sont bien propres à dédommager les membres de l'Institut de leurs labeurs et de leurs sacrifices ; c'est en effet l'une des plus belles couronnes qu'ils pouvaient légitimement ambitionner.

On vous l'a dit, Messieurs, l'objet de cette fête n'est pas seulement l'inauguration d'un nouveau sanctuaire des sciences et des lettres ; nous célébrons aussi un événement mémorable dans l'histoire de notre Institut, la 25^e année de sa fondation. En un pareil anniversaire que vous venez de saluer avec tant d'enthousiasme, en un pareil anniversaire qui réveille tous les souvenirs du passé, souvenirs à la fois si agréables et si encourageants, nous pouvons difficilement, sous les derniers venus, laisser passer cette occasion solennelle sans rendre hommage au désintéressement, à l'énergie, au sens éclairé des fondateurs de cette institution. Ces hommes dévoués, ces vrais patriotes, ils ne furent pas seulement les premiers zélés de cette œuvre, ils comptaient aussi parmi les pionniers de cette jeune et belle cité, qui a eu la bonne fortune d'être choisie pour la capitale-du Canada. Bien plus, ils étaient les éclaireurs, l'avant-garde de ce grand courant d'émigration française, qui a peuplé en partie cette ville, qu'a peuplé en partie les deux rives de l'Outaouais jusqu'à la Mantawan, tout le long de la route que parcourut, il y a plus de deux cents ans, l'immortel Champlain.

Je viens d'évoquer le souvenir du fondateur de notre nationalité ; eh bien, en contemplant, ce soir, son image imposante, au milieu des autres tableaux qui ornent cette salle ; il me semble qu'il préside à cette belle et intéressante réunion de ces descendants, qu'il se réjouit de leurs efforts

patriotiques, qu'il applaudit à tant d'éloquentes paroles dans la langue que le premier il nous a appris à parler avec amour, comme il allait élever la voix pour nous dire à tous : Canadiens, restez fidèles aux traditions de vertu, de patriotisme, de véritable gloire que je vous ai léguées, et vous deviendrez un grand peuple !

Dans les premières années, Messieurs, l'Institut n'a peut-être pas jeté tout l'éclat qu'il a répandu depuis, mais il n'a jamais perdu de vue sa mission. La religion, la patrie et les sciences ont veillé sur son berceau, et sont encore les plus puissants éléments de sa vitalité. Si l'on consulte ses archives, on voit que, dès le principe, on y donnait, sur les sujets les plus variés et les plus instructifs, des conférences qui, se continuant d'année en année, n'ont pas peu contribué à élever le niveau intellectuel et mortel de nos compatriotes. A une certaine époque, pour montrer tout l'intérêt que lui inspirait la cause de l'éducation, l'Institut faisait même instruire, à ses frais au collège de cette ville, plusieurs élèves, qui sont devenus de bons et utiles citoyens. Sachons aussi reconnaître que sans les économies lentement amassées par nos prédécesseurs, nous n'aurions pu donner des proportions aussi considérables à notre édifice.

Bref, si l'on examine attentivement le passé, on voit que nous n'avons fait que continuer l'œuvre des fondateurs de l'Institut, que lui donner des racines plus profondes, plus étendues au cœur même de notre population. On nous permettra néanmoins de nous féliciter d'avoir pu élever à la littérature l'un des plus beaux temples qui ait été construit au Canada. C'est un fait qui n'est pas sans importance, et dont nous pouvons tirer un légitime sentiment d'orgueil, car les lettres que Châteaubriand a dit être la véritable expression de la société ; les lettres qu'un génie encore plus grand—Napoléon—appelait " l'esprit humain lui-même," les lettres qu'on ne saurait en conséquence trop honorer, ont bien souvent les combles ou la cave pour asile, et bien souvent leurs amants passionnés sont réduits à s'écrier ironiquement comme autrefois le poète :

Dans un grenier que l'on est bien à vingt ans.

En cultivant les lettres, en s'associant au mouvement intellectuel de notre pays, dans l'humble mesure de ses forces, notre Institut croit servir avant tout la cause nationale. On l'a dit bien des fois, la mission du peuple franco-canadien doit être sous beaucoup de rapports celle de la France en Europe, c'est-à-dire que si nous ne pouvons l'emporter d'ici à longtemps peut-être, dans le commerce, dans la finance et dans les manufactures, nous devons du moins nous efforcer de dominer par les lumières, par l'instruction, par la plus belle

des royautés, par la royauté de l'intelligence.

Nous ne sommes qu'un million d'âmes, il est vrai, mais ce million se développe, grandit rapidement ; ce million renferme le principe de la véritable grandeur ; ce million a accompli des prodiges de valeur par le passé, et il lui est réservé d'autres non moins remarquables à l'avenir ; ce peuple est doué du génie d'une race qui a longtemps tenu le sceptre de la civilisation, qui a produit quelques-uns des plus beaux chefs-d'œuvres dont s'honore l'humanité, qui a laissé de lumineux sillons partout où elle a passé, et dont on a même osé dire :

Quand Dieu frappe un grand coup c'est de la main
[des Francs !

En terminant, laissez-moi déclarer, messieurs, que si nous sommes fiers d'avoir élevé un monument aussi magnifique à la gloire des lettres, à la gloire de la langue française, que si nous nous réjouissons de tout l'éclat de cette célébration, nous aurons bien plus lieu de nous féliciter de notre succès, si cette œuvre réalise dans leur plénitude toutes les espérances que nous y attachons. Oui, puisse notre institution exercer une influence de plus en plus bienfaisante ; puisse-t-elle voir se presser toujours sous son noble étendard, une jeunesse nombreuse, avide de savoir et de bons enseignements, brûlant du feu sacré de la patrie ; puisse-t-elle ne cesser d'être le foyer de l'éloquence, le foyer des muses, le foyer des beaux-arts ; puisse-t-elle n'avoir pour phare, pour étoile polaire, que la vérité ; et puisse-t-elle, pour exprimer en un mot tous nos souhaits, continuer — *ad multos, ad perpetuos annos* — d'arborer bien haut le drapeau dont plusieurs d'entre vous sont les généreux et vaillants défenseurs, drapeau qui est la meilleure sauve-garde de notre nationalité, puisqu'il renferme dans ses plis nos institutions et notre foi !

M. Benjamin Sulte.

Répondre à la santé des anciens présidents de notre Institut est chose bien facile, Messieurs : la plupart d'entre eux vivent encore, et leur œuvre fait aujourd'hui l'objet de votre admiration. Si je n'étais le plus jeune, le dernier venu de ces anciens, il ne me conviendrait pas de faire leur éloge, mais j'aime à croire que l'on me regarde plutôt comme appartenant à l'avenir qu'au passé et que je puis convenablement féliciter les " vrais anciens " des travaux qu'ils ont su accomplir pour la génération qui nous entoure.

Voyons, un instant, ce qu'ils ont fait. Vous savez tous, Messieurs, et mieux que la plupart de nos compatriotes, combien il en coûte pour inculquer au public le sentiment des lettres, le goût des livres, le dé-

sir de s'instruire. Ceci est tellement vrai que, après cinquante années d'efforts, les Canadiens en général ont à peine fait quelques pas dans cette direction. On s'en plaint tous les jours, et avec raison. Il a toujours existé parmi nous des petits noyaux d'hommes dévoués qui ont tenté, comme on dit, de secouer l'apathie des masses, mais sans grands résultats. Il y a progrès, cependant, constatons-le avec joie. Votre présence ici, messieurs les délégués des cercles littéraires de la province de Québec, en est une preuve éclatante. Ce qui manque encore, ce qui fera défaut longtemps, je le crains, c'est cette base de toute action efficace : le goût de la jeunesse pour l'étude. C'est là le premier point à gagner, par conséquent rien de possible sans cette conquête. Ici, à Ottawa, par un effet de la Providence, il en a été autrement. Les fondateurs de notre Institut agissaient sous la pression du danger, sous l'aiguillon de circonstances exceptionnelles. Le patriotisme n'est jamais plus fort qu'aux frontières, a dit un écrivain. Or, ici, nous sommes aux frontières et pour s'y maintenir il faut combattre. Ottawa a fourni une pépinière de braves. Nous ne sommes pas comme nos compatriotes de la province de Québec qui ne se sont donné que la peine de naître pour jouir des libertés conquises par les ancêtres ; les dangers d'autrefois, reparaissant dans cette partie du pays sous des formes nouvelles, il a fallu se rapprocher les uns des autres, se discipliner, avoir une pensée commune pour agir avec quelque succès. Les fondateurs de l'Institut n'ont pas travaillé au hasard. Ils avaient sous la main les éléments que l'on trouve toujours chez le peuple canadien quand celui-ci se sent pressé par le danger, car semblables aux Français, nos frères, nous nous laissons volontiers acculer au pied du mur avant de nous mettre en défense.—C'est connu.

On fit, il y a vingt-cinq ans, un centre de l'Institut. Tous les Canadiens s'y donnaient rendez-vous. La culture de la langue française, les traditions nationales, l'enseignement de l'histoire, les amusements du théâtre, la musique, des conférences variées—tel fut le programme dès l'origine, et par ce que nous avons sous les yeux, il est aisé de se convaincre de l'énergie et de la sagesse des anciens chefs de l'Institut. Nulle part, ailleurs, on ne rencontrera une population de dix mille âmes dont tous les membres, hommes, femmes et enfants, connaissent, fréquentent, encouragent une institution du genre de la nôtre. Partout, ailleurs, il faut s'adresser à quelques têtes éclairées, à quelques personnes dévouées, pour entendre parler du mouvement littéraire, de la langue nationale, de tout ce qui, en un mot, caractérise le Canadien-Français bien inspiré. Ici, "tout le monde en est !" Que puis-je vous montrer de mieux ? Cela ne dit-il pas ce

qui s'est fait ? Irez-vous encore vous demander où nous avons pris l'argent pour bâtir l'édifice que nous inaugurons aujourd'hui ? ah ! messieurs, vous le comprenez, nos figures s'animent à ce spectacle, vous cherchez des yeux les auteurs de ces travaux. Saluons-les avec enthousiasme. Messieurs ! à la santé des anciens Présidents de l'Institut.

M. Pamphile LeMay.

Permettez-moi, messieurs, de prendre, à mon tour, la parole dans ce concert de louanges qui s'élève en faveur des lettres. *A nos Hotes !* telle est la santé que j'ai l'honneur de proposer.

La reconnaissance est la monnaie courante des hommes de lettres, et elle remplit leurs cœurs si l'on laisse trop souvent à nu le fond de leurs goussets.

Il est des moments où cette reconnaissance doit se manifester, de même que, parfois, elle peut, sans scandale, paraître dormir. Heureux ceux qui n'oublient jamais de l'exprimer ! Plus heureux encore ceux qui ont la gloire de l'exprimer pour les autres comme pour eux-même ! C'est la gloire que j'ai en ce moment. Si je faillis à ma tâche, si je ne suis pas l'interprète fidèle de vos sentiments, messieurs les convives, n'accusez que mon esprit, car mon cœur n'est pas coupable.

Nous savions, messieurs, qu'il existe, dans la jolie ville d'Ottawa, une phalange de la grande armée des gens de lettres, phalange d'élite dont le courage égale l'intelligence. Nous l'avons vue à l'œuvre. Nous l'avons vue monter à l'assaut des forteresses de la science ; nous l'avons vue dérober aux arts leurs merveilleux, demander à l'histoire ses glorieuses annales, à la biographie ses portraits illustres ! Nous l'avons vue autant—pour égayer ses loisirs—la chronique amusante à raconter ses délicieuses scènes de plaisirs, la chanson, à fredonner ses plus joyeux refrains ! Et, de loin, nous la regardions avec orgueil, car nulle armée n'est plus unie que celle des littérateurs, et nuls soldats ne sont frères comme les soldats de la plume !

C'est que la littérature est le lien des esprits comme la religion est le lien des âmes. L'un des orateurs qui m'ont précédé a dit que la littérature est la médecine des nations. C'est vrai peut-être ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'elle en est le parfum, et les littérateurs forment comme une famille à part dans la grande famille humaine. La littérature est une plante vivace que les rigueurs de l'hiver ne sauraient empêcher de naître, ne sauraient empêcher de mourir !

Bien des hommes qui se targuent d'être positifs ou égoïstes—car il y en a—et l'éloquent orateur que nous avons entendu

hier soir les a flagellés ; bien des hommes qui se vantent d'être positifs lèveraient les épaules de pitié, s'ils m'entendaient louer ainsi la littérature ainsi parler de son utilité, de sa grandeur et de sa beauté. Mais ces hommes ne sont pas admis, d'ordinaire, dans le sanctuaire des lettres dont ils ne sont pas dignes de connaître la magnificence, et leur ignorance ne trouble pas nos fêtes intellectuelles.

Cependant, ce serait accomplir une belle œuvre que de dessiller ces yeux qui ne voient point, que de faire entendre ces oreilles qui ne veulent point entendre. Et ce sera peut-être, messieurs, l'un des fruits de cette Convention littéraire, l'un des heureux résultats de l'Institut florissant que vous avez fondé !

Si les montagnes élevées, si les mers profondes, si les fleuves gigantesques semblent avoir été jetés comme à dessein sur la face de la terre, pour diviser les nations et les rendre étrangères les unes aux autres, la littérature tend à les rapprocher et à les réunir. Elle est un centre vers lequel toutes convergent avec harmonie. Elle s'élève—avec la poésie surtout qui est son essence—au dessus des sphères où s'agitent les ambitions, les intérêts, les passions souvent coupables ; elle plane dans une atmosphère plus calme ; elle s'appuie sur l'âme ; son domaine s'étend jusqu'aux confins de l'univers, et elle monte—avec la poésie encore—de la terre au ciel !

Expression d'un peuple, la littérature se produit nécessairement ; mais elle peut éprouver dans sa marche des retards et des embarras. Elle peut essayer des orages, s'incliner au vent de la tempête ; elle peut languir parfois, et, parfois, se flétrir sous un souffle de l'immoralité !

Ainsi la fleur des champs s'épanouit, sourit au jour, mais tremble sur sa tige, s'effeuille quelquefois ou se fane sous une haleine impure.

A la fleur, il faut le rayon de soleil qui réchauffe, la goutte de rosée qui rafraîchit, la brise qui la berce pour lui permettre de répandre mieux ses arômes. A la littérature, il faut aussi le rayon du soleil, il faut la chaleur qui vient d'en haut : c'est la protection. La protection des grands et des riches, la protection des gouvernements. A la littérature, il faut l'onde bienfaisante qui ranime et rafraîchit : c'est l'enrouagement des lecteurs en tous lieux répandus. A la littérature, enfin, il faut aussi la brise qui agite et tourmente sans rompre et sans déraciner, c'est la critique ; mais la critique honnête et loyale—critique qui n'existe guère encore, hélas ! parmi nous.

Hôtes intelligents qui nous conviez à votre banquet ; vous dont le dévouement aux lettres est si beau ; vous qui, à côté des autels que vous dressez à la littérature, élevez aux arts des monuments qui font la gloire de votre ville et du pays tout en-

tier ; vous avez compris la vérité que je viens d'énoncer et vous n'avez pas voulu qu'elle demeurât stérile. C'est pourquoi vous nous avez appelés de toutes parts, et vous nous demandez le secours de nos humbles lumières dans cette œuvre admirable : le développement de notre littérature nationale.

Ce noble mouvement sera, nous le croyons, d'un grand avantage pour tous, et vous vous en souviendrez toujours avec satisfaction. Votre exemple sera suivi. Il fera naître l'émulation.

Déjà nous, habitants de la vieille cité de Champlain—que des hommes complaisants appellent l'Athènes du Canada—nous avons peur de voir votre jeune ville nous enlever, un jour, ce plus beau titre de gloire. Et la pensée que plusieurs d'entre vous sont des plantes exotiques qui se sont épanouies d'abord au milieu de nous, loin d'ici, ne suffit pas pour nous rassurer ; car nous voyons trop de talents remarquables éclos sous le ciel de votre nouvelle patrie, le ciel d'Ottawa.

Mais qu'importe ? unissons-nous et travaillons ensemble ! Marchons les regards fixés sur l'avenir ! n'ensevelissons pas dans le sol les talents qu'il a plu à la Providence de nous confier ! Et que ceux qui viendront après nous puissent évoquer notre souvenir avec orgueil.

Hôtes qui nous conviez à cette grande fête, nous éprouvons un vif sentiment d'admiration pour vos travaux et vos succès ; nous nous sentons remplis de zèle et d'émulation. Nous sommes venus avec bonheur vous serrer la main, et nous emporterons dans nos foyers un doux et long souvenir de vos vertus hospitalières.

M. Stanislas Drapeau.

Messieurs,

J'aurais désiré qu'une voix plus éloquente se fût chargée de répondre à cette délicate et bienveillante santé, proposée par M. Pamphile LeMay. Elle aurait su exprimer en traits de feu, sous le regard du portrait de Champlain qui orne cette salle, la vive reconnaissance de l'Institut, et vous remercier dans toute l'effusion du cœur.

Avec les nombreux talents que chaque ville de la province de Québec a su fournir à cette réunion d'amour et d'unité littéraire, il n'est pas étonnant que le plus grand succès ait couronné cette belle manifestation.

Cette réunion de talents recrutés dans tous les rangs de la pensée, la coopération d'illustres représentants de l'école littéraire anglaise, qui est remplie, elle aussi, de dévouement pour la diffusion du goût littéraire en ce pays, nous permet de croire que cet harmonieux assemblage saura

consolider une alliance devenue nécessaire au point de vue de la littérature canadienne, et que, par cette union de pensées et de travaux, nous arriverons enfin à créer une littérature originale autant que nationale.

Descendants de héros, qui furent tout à la fois laboureurs, soldats, missionnaires, grands en vertu civile et religieuse, pleins d'espérances pour les destinées du pays qu'ils servaient avec tant de constance et de courage, soyons leurs nobles descendants, en marchant sur leurs traces, et sachons illustrer leur mémoire en nous soumettant aux obligations qui nous incombent pour agrandir le vaste champ de l'intelligence et des lettres.

Formons une phalange serrée, afin que les institutions créées dès le berceau de la colonie, tant sous le drapeau français que sous l'étendard anglais, puissent avancer d'avantage l'œuvre civilisatrice que la poésie et la littérature propagent si ardemment.

Encore une fois, messieurs, merci..... merci de vos chaleureux encouragements, et soyez convaincus que jamais l'Institut Canadien-Français de la cité d'Ottawa ne les oubliera.

[Pour le Foyer Domestique]

CONSÉCRATION

L'ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI.

I.



La consécration de Mgr. Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, a eu lieu avec un grand éclat à la Basilique de Québec, Dimanche, le 4 août, jour de la fête de St. Dominique.

Rien de plus beau à contempler que le coup d'œil que présentait la Basilique pendant cette cérémonie qui impressionne toujours si vivement ceux qui en sont les témoins. L'autel couvert de décorations et étincelant de lumière; le sanctuaire occupé par les dignitaires de l'Eglise de la province de Québec, NN. SS. les Evêques Taschereau, Fabre, Lafleche, Duhamel, Moreau et Ant. Racine, revêtus de leurs riches ornements pontificaux et entourés d'un

6

nombreux clergé; le chant et la musique qui avaient prêté leur concours à la fête; la foule immense des fidèles qui se pressait dans l'enceinte de l'église: tout concourait à donner à la circonstance un caractère de grandeur incomparable, qui laisse dans les cœurs des impressions ineffaçables.

Le sermon fut donné par le Rév. M. T. Hamel, recteur de l'Université Laval, et la partie musicale de la cérémonie fut confiée à l'Union musicale.

II.

La figure du nouvel évêque, à la fois noble, gracieuse, et qui inspire une si douce mansuétude, impose à l'âme un sentiment de tendre respect et de confiance. Sa voix, on le sait, est pénétrante et ses paroles douées d'un charme irrésistible; ses manières affectueuses sont pleines de dignité; son front pur et serein révèle une haute intelligence; dans son regard se peint la douceur unie à la fermeté d'une âme que rien ne saurait ébranler.

III.

Mgr. de Chicoutimi laissa Québec le mardi matin, pour aller prendre possession de son diocèse, accompagné des autres évêques et d'un grand nombre de prêtres et laïcs. Il y eut foule à bord du vapeur *Saguenay*, frété pour la circonstance.

On avait fait des frais de décorations considérables; dans le bateau, ce n'était partout que verdure, banderolles, drapeaux, tentures rouges et dentelles fines. Ce serait manquer de justice envers M. Théophile Gagnon, premier commis du bord, que de ne pas dire de suite qu'il avait dirigé lui-même tous les travaux de décoration du salon et de la salle à diner. Le coup d'œil était magnifique, et certes il n'y avait à souhaiter rien de plus convenable pour la circonstance. On nous informe que les dames du Bon Pasteur, de Québec, voulant payer leur tribut d'hommage au nouvel Evêque, avaient travaillé pour une large part à ces décorations.

IV.

De toutes les parties du nouveau diocèse, la population a entonné un hosanna puissant et glorieux, et est accourue se jeter à genoux sur le passage du pre-

mier pasteur qu'il a plu à Rome de donner au vaste territoire du Saguenay.

Durant le trajet, de Québec à Chicoutimi, plusieurs Adresses de Bienvenues furent présentées par les diverses paroisses échelonnées le long de la route.

Somme toute, la fête a été magnifique, brillante, grandiose. En effet, ce n'était pas un événement ordinaire, qui avait lieu, puisqu'il s'agissait de l'inauguration officielle d'un nouveau diocèse et de l'installation d'un haut dignitaire de l'Eglise, de la promotion d'un digne et vénéré prêtre au trône épiscopal.

La fête d'installation, le lendemain, fut également grandiose, et M. l'abbé A. Gingras, curé de St Fulgence, prononça une très brillante allocution, que nos lecteurs ont pu lire dans les journaux.

D.

Mgr. Provencher.

Il y a 60 ans, arrivait à la Rivière Rouge un grand et saint apôtre. Cet homme qu'avait conduit ici une sublime pensée inspirée par le dévouement à la religion, nous le connaissons tous. Le nom de Mgr Provencher, rappelle, en effet, de si hautes qualités de l'esprit et du cœur, il évoque de si pieux souvenirs, et se relie à des mouvements si importants dans l'histoire de la colonie, que personne ne peut l'ignorer.

Plein d'énergie pour le bien et d'ardeur pour la vérité, le zélé missionnaire avait en peu de temps groupé autour de lui les âmes bien disposées.

Et son œuvre, humble à son origine, a grandi avec lui, et la parole de Dieu qu'il prêchait avec tant d'éloquence, retentit aujourd'hui jusques sur les bords du fleuve McKenzie. Certes, si l'illustre défunt pouvait revenir sur la terre, il serait sans doute émerveillé des résultats si féconds de son travail apostolique dans des régions presque inconnus alors à la civilisation, et il bénirait la Providence d'avoir suscité d'autres hommes également dévoués au service du Seigneur, et possédant toute l'intelligence voulue pour poursuivre avec succès une œuvre si bien commencée : nous voulons parler de Sa Grâce Mgr l'Archevêque Taché, évêque de St. Boniface.

[Pour le Foyer Domestique.]

LE CARMEL.

PRISE DE VOILE.

Heureux la vierge sans tache qui oublie le monde et que le monde oublie ! L'éternelle joie de son âme est de sentir que toutes ses prières sont exaucées, tous ses vœux résignés. Le travail et le repos partagent également ses jours ; son sommeil facile cède sans efforts aux pleurs et veilles, ses désirs sont réglés, ses goûts toujours les mêmes, elle s'enchant par ses larmes et ses soupirs qui sont pour le ciel ; sa grâce répand autour d'elle les rayons les plus sercins ; des anges lui soufflent tout bas les plus doux songes. Pour elle l'époux prépare l'anneau nuptial, pour elle de blanches vestales entonnent des chants d'hyménées ; c'est pour elle que fleurit la rose d'Eden, qui ne se fane jamais, et que les Séraphins répandent les parfums de leurs ailes. Elle meurt enfin au milieu des harpes célestes, et s'évanouit dans les visions d'un jour éternel.

POPE.

I.



A journée du 28 juillet dernier a été mémorable à plus d'un titre pour les religieuses Carmélites d'Hochelaga, à Montréal, et c'est ainsi que s'établit et se consolide, en Canada, cette œuvre que Dieu bénit, et qui va désormais grandir pour la gloire de la religion et du pays.

A huit heures du matin avait lieu la prise du voile noir des deux premières religieuses canadiennes de cet ordre austère, cérémonie qui devra laisser dans le cœur un attendrissant souvenir.

Mgr. Fabre, qui présidait la fête, acceptant publiquement les vœux des deux épouses mystiques de Jésus-Christ, leur accorda la sainte vêtue.

Ces deux jeunes personnes eussent pu briller avec éclat au sein du monde,

ces d'or, par moi peut, s'inspirent aux
mais elles avaient préféré un chaste et
solitaire hymen avec Jésus, le consola-
teur des cœurs.

II.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis leur entrée dans le cloître, comme novices, et la Communauté voyant qu'elles persistaient dans une vocation visiblement inspirée par le ciel, leur permit de dire un éternel adieu au monde.

Alors, on vit s'avancer ces jeunes novices, pâles, mais plus belles que jamais, et rayonnantes d'espérance et d'amour divin. Un moment, leur démarche sembla embarrassée en apercevant leurs parents émus et éplorés, mais elles refoulèrent aussitôt cette subite émotion, et marchèrent d'un pas ferme jusqu'au trône de l'Evêque.

Le prédicateur chargé de prendre la parole fit entendre de consolantes paroles aux parents et aux jeunes religieuses. Il opposa aux agitations, aux dangers du siècle, la joie intérieure, la paix et la sérénité inaltérables qui attendent les âmes consacrées à une pieuse solitude. Il sut faire ressortir ensuite les bienfaits ineffables que la vocation religieuse répand sur toutes les infortunes, bienfaits que Dieu se réserve de leur rendre au centuple dans les trésors de sa charité infinie.

Mes chères sœurs, a-t-il dit en finissant, vous qui avez commencé à goûter les chastes délices de l'amour divin, descendez à l'autel, victimes de la charité céleste; allez achever votre sacrifice; le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré. Le glaive est la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à son Dieu; le voile mystérieux que vous demandez vous attend, et va remplacer les parures que vous allez quitter. Enveloppez-vous dans ce voile, mes chères filles; vivez cachées à vous-même, aussi bien qu'à tout le monde, et, connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, sortez de vous-même, et, soutenues sur les ailes de la charité, prenez un si noble essor, que vous ne trouviez de repos que dans l'essence éternelle du Père, du Fils et du St. Esprit.

III.

Bientôt après, les humbles servantes du Seigneur se prosternèrent sur le par-

quet du cloître, et on étendit sur elles un drap mortuaire, en même temps que la communauté récitait quelques prières de l'office des morts.

Enfin, le drap mortuaire ayant été enlevé, les colombes mystiques reparurent dans leur accoutrement nuptial, et elles furent reconduites processionnellement, en chantant les hymnes du Seigneur dans cette paisible demeure, d'où elles ne devront plus sortir que pour porter aux affligés de tendres secours ou les angéliques consolations de leurs prières.

II.

En même temps que les pierres spirituelles se posent, pour la construction de l'édifice *spirituel*, — disons-nous avec la *Minerve*, — les pierres matérielles, elles aussi, s'amoncellent pour l'édifice *matériel*.

Ce même jour, à cinq heures de l'après-midi, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal fit la bénédiction de la première pierre de la future église du monastère du Carmel, à Hochelaga, qui sera consacrée à Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Cette église sera construite en face du monastère, sur un terrain donné par la famille Valois. Madame Lussier s'est généreusement offerte à payer les frais de construction de cette église.

On se rappelle, sans doute, que la fondation du monastère du Carmel est dû en grande partie aux dons princiers de M. l'abbé L. A. Valois, dont le zèle pour les œuvres utiles est inépuisable.

D.

[Pour le Foyer Domestique.]

NOCES D'OR.



LE 16 juillet, la belle paroisse de St. Thomas de Montmagny respirait un air de fête, et dès le matin l'église était animée par le va-et-vient des personnes qui s'occupaient de décorer le sanctuaire. Le maître-autel était richement paré, ainsi que le balustre où l'on voyait de nombreux bouquets de fleurs aux couleurs les plus variées, le tout entremêlé de jets de lumières.

Il s'agissait d'un anniversaire de noces d'or, en un mot cinquante ans

passés, Messire Jean-Louis Beaubien, curé de St. Thomas, bénissait l'union de M. Joseph-Edouard Casault avec Melle Emérantiane Boulet. Ce couple respecté vit encore, entouré de sa descendance, parmi laquelle on remarque le Révérend F. E. J. Casault, vicaire de l'Islet, le Cher Frère Ulrick, des Ecoles Chrétiennes, et la Sœur St. Thomas, de Québec (décédée). Le frère Ulrick, par une faveur spéciale, avait obtenu la permission de se joindre en cette circonstance solennelle à ses huit frères et ses deux sœurs présents aux Noces d'Or.

M. J. E. Casault est âgé de 76 ans ; madame Casault, de 71.

Lorsqu'ils entrèrent dans l'église pour y renouveler la promesse qu'ils s'étaient fait mutuellement il y a un demi siècle, le docteur Marmette leur présenta un bouquet. Ils étaient suivis d'un cortège nombreux d'enfants et petits-enfants ; M. F. X. Casault et madame veuve Louis Casault occupaient auprès des époux la place de garçon et de fille d'honneur. Les cloches sonnaient à toute volée ; le temple avait un air radieux qui faisait du bien au cœur, enfin la cérémonie s'annonçait magnifiquement. Pour en rehausser l'éclat, on voyait dans le chœur le Très-Révérend M. F. X. Delâge, vicaire-général de Sherbrooke et curé de l'Islet, qui malgré son grand âge et les fatigues causées par la célébration récente de ses Noces d'Or, avait bien voulu se joindre aux Révérends MM. J. Bonenfant, curé de Berthier, N. Beaubien, curé de St. Pierre, Charles Galarneau, curé de St. Cyrille, N. C. Pâquet, vicaire à Montmagny, et J. B. Dupuis, Eccl.

Après la bénédiction de l'anneau, cérémonie qui rappelle à l'heureux couple plusieurs années de douce jouissance, et aussi quelques-uns de ces moments d'épreuve dont ne saurait être exempt notre pauvre condition humaine, une grande messe fut célébrée par le Rév. M. F. E. J. Casault, assisté des Rév. Messieurs Galarneau comme diacre et N. C. Pâquet comme sous-diacre.

Mais nous oublions de mentionner que cette fête était double. Le plus jeune des enfants du couple septuagénaire, M. Louis-Noël-Adolphe Casault, agenouillé près de son vieux père, était uni par son frère, le Rév. M. Casault, à mademoiselle Marie-Georgina Collin, de Montmagny. M. Jacques Collin,

père de la mariée, la présentait à l'autel, et M. L. J. Casault, d'Ottawa, tenait lieu de père à son frère.

Après l'évangile, le célébrant dit quelques mots aux fidèles assemblés, s'appliquant surtout à leur faire voir que Dieu aime un cœur reconnaissant et qu'il était bien juste pour lui et tous les membres de sa famille de rendre grâce à Dieu pour les bienfaits signalés qu'ils en ont reçus. Il termina en invitant l'assistance à s'unir aux anges et aux saints, afin que dans ce concert unanime des cieux et de la terre, Dieu fut loué et glorifié comme il mérite de l'être.

Pendant la messe, plusieurs morceaux de musique furent exécutés par les Chers Frères des Ecoles Chrétiennes et quelques amis qui avaient bien voulu prêter leur généreux concours. La plus large part de mérite revient cependant au Cher Frère Sixtus qui, pour la circonstance, avait harmonisé un cantique et présidait à l'orgue. On y a aussi entendu un magnifique *Ave Maria*, et un bel *O Salutaris Hostia*. Après la célébration du Saint-Sacrifice, les voutes sacrées du temple retentirent du chant solennel de l'hymne de la reconnaissance, le *Te Deum*, qui renferme si bien les sentiments de l'élan d'un cœur reconnaissant envers le Dieu de toute bonté.

On se rendit ensuite à la demeure de M. J. Collin, prendre un agréable goûter, puis toute la compagnie, portée par quarante voitures, se dirigea vers la maison des vieux époux où fut servi le dîner, sous une magnifique tente.

Les convives étaient au delà de cent-vingt, au nombre desquels les Rév. MM. Rousseau, Delâge, Bonenfant, Beaubien, Galarneau, Pâquet et Dupuis.

Le Rév. M. Delâge eut des paroles heureuses pour féliciter les vieux époux. Lorsque le prêtre, dit-il, prononça sur eux la bénédiction nuptiale, il y a cinquante ans, il leur souhaita que le Dieu d'Isaac et de Jacob fut avec eux, qu'il répandit sur eux ses plus abondantes bénédictions, et il ajouta que ces bénédictions étaient vraiment descendues sur eux puisqu'ils avaient le bonheur d'être parvenus à une vieillesse avancée et de voir les enfants de leurs enfants. Il leur dit qu'ils avaient bien mérité du ciel et de la patrie, puisqu'ils avaient fourni un prêtre à l'Eglise, un ami à l'enfance dans le Cher Frère Ulrick, et

une religieuse, dans la sœur St. Thomas, qui s'était vouée au soulagement des pauvres malades. Son discours, que le défaut d'espace nous empêche de publier, a été vivement goûté et applaudi.

Une superbe bourse en satin blanc gaufré (confectionnée au *Bon Pasteur*, Québec) et remplie de pièces d'or, contribution de leurs enfants, fut présentée au vieux couple en se levant de table—le tout accompagné d'une Adresse appropriée.

Pour couronner la journée, M. Vallée, l'habile photographe, de Québec, composa un groupe de toute la famille et rendit ainsi durable le souvenir de cette belle réunion.

Félicitons la famille Casault. Quatre frères de cette famille sont établis à Ottawa et y jouissent de l'estime générale, à l'instar de leurs frères restés dans la province de Québec. Ils prennent une part active à tout ce qui touche à la religion, à la nationalité et à la charité. Souhaitons que tous les canadiens en fassent autant.

X

LES CENDRES

DE

CHRISTOPHE COLOMB.

Une partie des cendres de Christophe Colomb, découvertes à la cathédrale de Saint-Domingue, le 10 septembre 1877. a été offerte le 24 courant à la junte municipale de Gènes, ville natale du grand homme, par MM. Luigi Cambiaso, consul d'Italie près la République de Saint-Domingue, et Giambattista Cambiaso, consul de cette même République à Gènes.

Ces restes sont renfermés dans une fiole en cristal, sur laquelle on lit en italien cette inscription en lettres d'or :

"Cendres de l'immortel Christophe Colomb, découvertes dans la cathédrale de Saint-Domingue, le 10 septembre 1877. A la ville de Gènes, ses fils affectueux, G. Gio. Batt, et Luigi Cambiaso."

Nécrologie.

LES DERNIERS MOMENTS

DE

MERCÉDÈS,

Reine d'Espagne.



VOUS croyez que les lecteurs du *Foyer Domestique* liront avec intérêt les lignes qui suivent, touchant les derniers moments de la Reine d'Espagne.

I

La mort de la Reine d'Espagne, arrivée le 26 juin, a produit en Amérique une sensation peut-être aussi pénible qu'en Europe.

Quand même dona Mercédès n'eut pas été à demi Française par son père, comment n'être pas ému par une fin si tragique et si inopinée, succédant de si près à toutes les joies d'un heureux mariage et venant fermer ainsi d'un coup de foudre tant de rêves d'amour et d'avenir? C'est à peine si l'on venait de déclouer les tentures de la noce et de remiser les lampions.... Les échos de tant d'hymnes et de dithyrambes qui promettaient aux jeunes époux de longues années de joie, de prospérité et de gloire, n'avaient pas fini de retentir; et il devait y avoir encore dans quelque coin de Madrid un poète en retard qui achevait de polir précieusement une ode sur l'heureux mariage de cette enfant royale à qui sa bienvenue riait dans tous les yeux.

Maria-de-las-Mercédès-Isabelle-Françoise-Antonia-Louise-Ferdinande, était née à Madrid, le 24 juin 1860. Elle venait donc d'atteindre, deux jours avant sa mort, sa dix-huitième année. Elle était la troisième fille du duc de Montpensier et de Louise-Ferdinande d'Espagne, sœur de l'ex-reine Isabelle. Mariée le 22 janvier 1878, au roi d'Espagne, Alphonse XII, elle n'a donc occupé le trône que pendant cinq mois.

C'est dans les bras de son mari que la pauvre jeune reine a succombé, mercredi, 26 juin, à deux heures un

quart de l'après-midi. La duchesse de Montpensier tenait une des mains de sa fille dans les siennes ; lisant à travers ses larmes les progrès de la mort sur le visage de son enfant. La princesse des Asturies, agenouillée, tournait un dernier regard vers les consolations de là-haut. Personne ne parlait à personne, le plus profond silence pouvait seul contenir tant de douleur.

II

Les derniers moments de la reine ont été déchirants.

Dans le récit de son agonie, dit un chroniqueur, un détail, je l'avoue, me semble particulièrement touchant : " Est-ce que Votre Majesté regrette de quitter cette vie ? lui demanda le cardinal-archevêque de Tolède. Et la pauvre jeune reine, d'une voix déjà brisée par la mort : Oui, dit-elle, oui, j'en souffre pour Alphonse et pour mes parents."

C'est le cri de la nature, le cri de la jeunesse et de l'amour.

Vers onze heures et demie du soir, la reine perdit absolument connaissance et fut prise d'une sueur abondante. Cet état se prolongea jusqu'à une heure, et tout espoir étant déjà perdu, lorsqu'une réaction s'opéra sur les deux heures, la reine ayant pris un médicament qui ranima un instant ses forces épuisées, elle fit comprendre qu'elle recouvrait l'usage de ses facultés en adressant des regards tendres et expressifs aux personnes qui l'entouraient. Mais, dès ce moment, la malade retomba dans l'assoupissement, et le pouls augmenta constamment de célérité. Les cardinaux qui avaient occupé près de la malade la place du médecin, la lui cédèrent. Celui-ci ordonna l'hyperchlorure de fer, et des injections et frictions de quinine. A quatre heures du matin la situation était désespérée. Aussi la nuit fut horrible pour toute la famille royale ! A côté de la reine mourante, le roi brisé de douleur, arrosant de ses larmes le front de sa femme. Du côté opposé, la princesse Isabelle ; au pied du lit, le duc et la duchesse de Montpensier ; l'infante Christine complétait cette scène navrante.

La reine ne parlait plus, elle ne reconnaissait plus personne, les symptômes de la mort apparaissaient sur ses lèvres. On lui administra des injections.

Le roi Alphonse, au comble de la désolation, embrassait sa chère femme qui s'en allait ; les princesses Isabelle et Christine pleuraient à chaudes larmes ; le duc et la duchesse se débattaient en de mortelles angoisses. Le nombre des pulsations de la malade était de 157 par minute.

III

Après une nuit si terrible, le jour vint apporter des émotions non moins attendrissantes. Vers huit heures du matin, on se mit à réciter les prières que la Sainte-Eglise indique pour recommander au Tout-Puissant l'âme de ceux qui vont expirer. Toute la famille royale était agenouillée devant la reine qui agonissait. Le roi continuait de presser la main de sa femme. Le duc de Montpensier se tenait à sa droite. L'infante Christine était à côté de son père. A gauche du lit, le cardinal patriarche des Indes, d'une voix émue, lisait les prières. Le cardinal Moreno tenait de la main droite un cierge. Derrière le patriarche venaient la princesse et la mère de la reine. Les sœurs du roi, les infantes Pilar, Paz et Eulalie, pleuraient aux pieds du lit. Au second rang, les ministres, les présidents des Corps législatifs et les hauts fonctionnaires, agenouillés également, assistaient à cette scène funèbre et solennelle. La voix du cardinal patriarche pénétrait dans les cœurs, brisés par la douleur, en même temps que gagnaient les ravages de la mort sur le corps inanimé de l'auguste malade.

Nous renonçons à prolonger ces détails. Nous ajouterons seulement qu'une fois la reine morte, le roi se retira dans ses appartements, où il est resté enfermé, tout seul toute la journée, sans vouloir admettre absolument personne. Les autres membres de la famille s'étaient réunis dans les appartements du duc de Montpensier.

IV.

Les derniers journaux d'Europe nous apportent ce qui suit touchant les vœux de l'époux désolé et de sa digne mère, l'ex-reine Isabelle.

Le roi Alphonse XII veut qu'un monument magnifique serve de tombeau à sa jeune épouse, et rappelle à l'Espagne la jeune reine qu'elle a sitôt per-

due. Une immense basilique couvrira le cercueil de *Mercédès*, et sera placée sous le vocable de *Sainte Marie de l'Almodena*. Pour la construction de ce monument royal, une somme de un million de réaux sera prélevée chaque année sur la liste civile, jusqu'à complet achèvement. Le duc de Montpensier et la princesse des Asturies se sont engagés à y contribuer sur leur revenu pour une somme annuelle de 200,000 réaux. Le duc de Montpensier a apporté hier à la reine Isabelle, à Paris, une lettre du roi Alphonse, par laquelle il prie sa mère de faire abandon des diamants et bijoux déposés à la cathédrale d'Atocha et qui lui appartiennent en propre. Ces bijoux représentent une valeur de 15 millions de réaux, plus 3,000,000 de francs. La reine a adressé aussitôt à son fils la dépêche suivante :

“ *La reine Isabelle II à S. M. le roi D. Alphonse XII.—Escorial.* ”

“ Fils de ma vie. Je viens d'embrasser le duc de Montpensier, qui m'a remis vos lettres. En lisant la tienne, je vois que, comme roi catholique et comme gentilhomme, tu sens tes peines et que tu penses à *Mercédès* en te réfugiant en Dieu et en voulant faire du bien à la capitale; tu veux surtout déposer ces restes aimés aux pieds de la Vierge, sous un temple magnifique.

“ Ta mère, mon fils, non-seulement permît que les bijoux d'Atocha soient vendus, mais encore elle te bénit et s'associe à ton projet, digne d'un roi, d'un chrétien et d'un bon époux. Pour cela et pour tout, compte toujours, Alphonse, sur l'amour immense, sur l'appui et la coopération de ta mère, qui de loin, elle est et sera toujours la même pour Madrid, pour l'Espagne et pour son Roi. Reçois mille baisers, ainsi que les filles de mon âme, et pour tous la bénédiction de ta très-affectueuse mère.

“ ISABELLE ”

Pensées.

Quelle est sublime et touchante à la fois, cette scène de la mort..... surtout quand le Prêtre, Ministre du Seigneur, prie une dernière fois pour le pauvre agonisant, à qui il ne semble plus rester qu'un souffle de vie: “ *Parlez,—dit-il,—parlez âme chrétienne, au nom de Dieu le Père Tout-Puissant.....* ”

(*Le Livre des Affligés.*)

Education.

[Pour le Foyer Domestique.]

L'INSTITUTEUR.



INSTITUTEUR, cet homme de dévouement qui sacrifie ses jours et ses nuits à l'éducation de la jeunesse, cet homme, auxiliaire du prêtre, qui plante dans le cœur des enfants les premiers germes de vertu qui les fait croître avec la science, cet homme, enfin, qui fait le sacrifice de sa vie pour la Société, reçoit-il toujours la récompense due à son zèle? Malheureusement, non.

En effet, combien ne rencontre-t-on pas de ces instituteurs dévoués qui, quoique faiblement rétribués, déploient dans l'exercice de leur pénible fonction tout le talent que la Providence leur a départi; qui, durant le cours d'une année scolaire, donnent par des examens publics une preuve manifeste de leur zèle. Ces hommes, quelle récompense reçoivent-ils pour leurs travaux? La fin de l'année scolaire arrive, le moment de réengager l'instituteur est venu. Il est appelé à se présenter devant la corporation des commissaires. Ces derniers désirent le conserver, le presse pour ainsi dire de continuer à leur donner ses services. L'instituteur ayant en vue le bonheur de la jeunesse qui lui est confiée et désireux de poursuivre une tâche qui lui donne pleine satisfaction ainsi qu'au public, consent à recommencer une nouvelle année. Cependant il fait remarquer aux commissaires que son salaire est trop minime, qu'il lui est insuffisant pour soutenir sa famille et occuper dans la société le rang qui convient à sa position, et il témoigne le désir d'obtenir quelques piastres de plus. Ah! c'est ici que surgissent des observations que la plume refuserait de tracer, s'il n'était temps de les mettre au grand jour, et d'attirer l'attention des hommes compétents sur une vocation qui mérite, à juste titre, l'intérêt de la société entière. Et n'est-il pas triste, pour ne pas dire honteux, d'en-

tendre parfois certains commissaires répondre à la demande de l'instituteur par les arguments suivants : " Nous voudrions bien vous accorder ce que vous nous demandez, mais pour cela, il nous faudra augmenter les taxes et le public va murmurer contre nous, il les trouve déjà si élevées. Plusieurs contribuables s'attendent qu'elles vont être diminuées cette année, ils disent même qu'ils préfèrent ne plus avoir d'école si elles restent aux mêmes taux ; ceux-là, ne vont-ils pas se révolter si nous augmentons le chiffre des cotisations ? L'année dernière, vous avez vécu avec le salaire que vous avez, vous pouvez bien encore vivre cette année. Pour nous, nous ne voulons pas nous exposer à la critique du public en augmentant votre traitement. L'année prochaine, ceux qui seront commissaires feront ce qu'ils voudront à ce sujet. D'un autre côté, si vous ne voulez absolument pas continuer moyennant la rétribution de l'année dernière, on cherchera un autre instituteur et on tiendra l'école fermée jusqu'à ce que l'on en trouve un qui consente à prendre la place selon le salaire que nous avons alloué." Voilà l'encouragement que ces hommes de dévouement reçoivent généralement pour récompense de leur zèle. Je dis généralement, car, à quelques exceptions près, il en est ainsi pour la plupart de nos campagnes. Et après cela, on s'étonne que de bons instituteurs abandonnent la carrière de l'enseignement à laquelle ils ont sacrifié les plus belles années de leur jeunesse pour aller chercher dans une autre profession une position plus lucrative. Il en sera ainsi tant que le mot *taxe* sera si funestement exploité par la grande partie de nos campagnards. Aussi, serait-il à désirer de voir la législature donner un pouvoir plus étendu au Surintendant de l'éducation qui, lui, pourrait fixer le minimum du traitement des instituteurs ; ce serait le véritable moyen de conserver à la société des hommes dévoués à la noble cause de l'enseignement, sans compter l'émulation que produirait cette mesure parmi les jeunes gens qui se destinent à cette vocation.

UN AMI DE L'ÉDUCATION.

NOTRE ECRAN.

A part les travaux en voie de publication, tels que la **Fille du Brigand**, les **Forestiers et Voyageurs**, l'étude historique sur **M. de Eaton**, l'éloge de la **Sœur Bourgeois**, viendront à la suite et simultanément :

Le Loup Blanc, de Paul FÉVAL ;
L'Enfant Maudit, de Raoul de NAVARY.

Petit Jacques, de THOS. DESLYS ;
Les Fiancés, de A. MANZONI ;
La Fille du Juif Errant, de Paul FÉVAL ; etc. etc.

Comme on le voit, le *Foyer Domestique* s'adresse à toutes les classes et à tous les âges, et il présente un choix de lectures variées propres à intéresser aussi bien les élèves des Séminaires et Pensionnats que les personnes qui sont au foyer de la famille.

A cet effet, nous invitons donc tous nos abonnés, indistinctement, à nous obtenir chacun un ou deux abonnés nouveaux, afin de nous aider à réaliser notre projet de publication à bon marché, et surtout le but que poursuit le *Foyer Domestique*, qui est de contrôler le débordement des mauvaises publications par la diffusion d'une littérature saine et sévèrement choisie.

Les abonnements partent du premier de chaque mois, mais on peut les faire remonter au 1er janvier de chaque année. Prix de l'abonnement, \$2.00 par an, payable d'avance, ou \$3.00 payable dans le cours de l'année.

Nous remercions bien cordialement les quelques journaux qui nous font l'honneur d'une mention dans leurs feuilles respectives, et nous tâcherons de continuer à mériter ainsi leurs louanges.

Aux Abonnés.

Nous expédions des comptes d'abonnement à nos abonnés, et nous comptons que chacun s'empressera de régler sans retard. On doit comprendre combien sont énormes les sacrifices qu'il faut faire chaque jour pour maintenir une publication semblable à la nôtre, n'ayant pour seule ressource que le revenu des abonnements.

Bulletin des Annonces.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement, — comme devra le faire tout abonné, là où il n'y a point d'Agent, — des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Lieu. Noms des Agents.

Montréal.....Ignace St. Amour.
 Québec.....J. O. Filteau.
 Trois-Rivières.....Eph. Dufresne.
 Stouffville.....Aph. Couillard.
 Trois-Rivières.....Elzéar Bédard.
 St. Arbrooke.....L. N. Chartier.
 St. Hyacinthe.....J. de la Broquerie-aché.
 Sorel.....J. O. Weillbrenner.
 St. Jean.....Jean Bourguignon.

CAMPAGNES

Paroisses. Noms des Agents.

Hull.....S. Dumontier.
 Longueuil.....F. X. Valade.
 Arthabaskaville.....Aimé Dion.
 Joliette.....L. Désaulniers.
 Sault-au-Récollet.....J. B. Beauchamp.
 Ste. Anne de la Pocatière.....G. L'Évêque.
 St. Casimir.....F. X. Gingras.
 St. Hugues.....E. Lafontaine.
 St. Henri de Lauzon.....G. Roy.
 St. Eustache.....Daniel Ethier.
 St. Tite.....J. N. Buist.
 Ste. Scholastique.....L. C. Leduc.
 Ste. Rose.....A. E. Léonard.
 St. Romuald (Lévis).....Joseph Fortin.

ÉTATS-UNIS.

Lieu. Noms des Agents.

Détroit, (Mich).....Ed. Racicot.
 St. Albans, (Vermont).....Dr. G. Thibault.
 Northampton, (Mass).....A. Ménard.
 Putnam, (Conn.).....E. Vinet.

Alexandre Caron,
 AGENT D'ASSURANCE
 Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

EN VENTE.

LE
FOYER DOMESTIQUE,

Pour les années 1876 et 1877.
 PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

Ed. PHILBERT,
 AVOCAT.

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M

NOUVEAU MAGASIN

DE

Lampes, Vaisselle, Verrerie, Pendule,

HUILE DE CHARBON, Etc.

No. 121 Rue Rideau

SUIVANT L'ENSEIGNE DU TEA POT.

Le Soussigné, J. A. CHEVRIER, s'étant retiré de la Société Leavens, Parson & Chevrier, se propose d'ouvrir un magasin à l'endroit ci-haut mentionné, au premier Mai prochain.

On trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de Lampes, Vaisselle, Verrerie, et d'Huile de Charbon, canadienne et américaine, de première qualité.

Il invite tout le monde en général, surtout le clergé, les couvents et les collèges à lui faire une visite avant d'aller ailleurs.

Il promet à tous pleine et entière satisfaction tant qu'à la qualité et le prix des marchandises.

J. A. CHEVRIER,

121 Rue Rideau.

FACTUMS,

PAMPHLETS

et autres Impressions dans les deux langues, exécutées sous le plus court délai et à prix modérés, aux ateliers du *Foyer Domestique*.

\$10. SAVED!

Buy the **IMPROVED VICTOR** Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
 It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
 All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
 Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.
 Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,
 Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

Bulletin des Annonces.

Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

EN VOIE DE PUBLICATION.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1^{ère} Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc., et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de \$1 par chaque Livraison, les frais de poste compris. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1^{ère} Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1^{ère} Livraison, car le tirage à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente du Cahier actuellement en vente.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

NEUVIÈME ANNÉE.

LA GAZETTE DES FAMILLES, PARAISSANT LES 1^{er} et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne, (outre le *Couvert* destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.
Etats-Unis.....1.10 do do
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les Maîtres de Poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

☛ Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.